

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS

à partir du 1^{er} de chaque mois
 France et Algérie : Un an... 25 fr.
 — Six mois... 14 fr.
 Étranger U.-P.: Un an... 32 fr.
 — Six mois... 18 fr.
 Adresse télégraphique : Éconopéen-Paris

Paraissant le Vendredi

Rédacteur en chef : Edmond THÉRY

PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :

France : 0 fr. 50 — Étranger : 0 fr. 60

INSERTIONS

Ligne anglaise de 5 centimètres
 Annonces en 7 points..... 2 50
 Réclames en 8 points..... 4 »
 Ce tarif ne s'applique pas aux annonces
 et réclames d'émission.
 TÉLÉPHONE : Central 46-81

N° 1359. — 53^e volume (12)

Bureaux : 50, rue Sainte-Anne, Paris (2^e Arr^t)

Vendredi 22 Mars 1918

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Émission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES				Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/courants et dépôts particuliers	Porte-feuille	escompte	Avances sur valeurs mobilières	
FRANCE — Banque de France								
1914 23 juillet...	4 104	640	6.912	943	1.541	739		3 1/2
1918 7 mars...	5.370	256	24.650	2.631	2.236	1.199		5
1918 14 mars...	5.371	256	24.744	2.598	2.175	1.188		5
1918 21 mars...	5.372	256	24.825	2.741	2.149	1.153		5
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire								
1914 23 juillet...	1 696	418	2.364	1.180	939	63		4
1918 23 février...	3.010	145	13.903	7 587	15.445	8		5
1918 28 février...	3 110	145	14 138	8 112	16 311	11		5
1918 7 mars...	3.010	146	14.155	8.239	16.332	8		5
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre								
1914 29 juillet...	1.004	»	733	1.055	841	»		3
1918 28 février...	1.484	»	1.182	3.119	2.466	»		5
1918 7 mars...	1 502	»	1.190	3 443	2.455	»		5
1918 14 mars...	1.502	»	1.182	3 225	2.440	»		5
DANEMARK — Banque Nationale								
1914 31 juillet...	110	»	219	24	94	15		6
1917 30 novemb...	250	4	456	99	63	21		5
1917 31 décemb...	243	4	473	77	61	23		5
1918 31 janvier...	243	3	460	68	71	21		5
ESPAGNE — Banque d'Espagne								
1914 30 juillet...	543	730	1.919	498	446	170		4 1/2
1918 23 février...	1.989	710	2.833	878	454	427		4 1/2
1918 2 mars...	1.994	710	2.849	868	452	434		4 1/2
1918 9 mars...	1.998	704	2.869	866	439	428		4 1/2
HOLLANDE — Banque Néerlandaise								
1914 25 juillet...	340	17	652	10	185	130		3 1/2
1918 2 février...	1.486	15	1.873	113	187	189		4 1/2
1918 9 février...	1.504	15	1.806	75	80	306		4 1/2
1918 16 février...	1.504	15	1.793	80	68	293		4 1/2
ITALIE — Banque d'Italie								
1914 31 juillet...	1.105	89	3.086	245	586	471		5 1/2
1917 20 décemb...	836	88	6 443	1.495	736	446		5 1/2
1917 31 décemb...	836	87	6 539	1.449	779	436		5 1/2
1918 10 janvier...	836	87	6.568	1.517	736	410		5 1/2
ROUMANIE — Banque Nationale								
1914 18 juillet...	154	1	414	14	237	47		5 1/2
1917 15 juillet...	493	0	1.696	157	295	49		5
1917 22 juillet...	493	0	1.717	154	296	49		5
1917 29 juillet...	494	0	1.730	141	296	53		5
RUSSIE — Banque de l'Etat								
1914 21 juillet...	4.270	197	4.358	698	1.049	518		5 1/2
1917 14 octob...	3.456	413	46 107	6.773	38.552	4.859		6
1917 21 octob...	3.456	445	47.621	6.720	39.701	4.491		6
1917 29 octob...	3.453	475	48.965	6.723	41.803	4.592		6
SUÈDE — Banque Royale								
1914 31 juillet...	146	8	320	109	236	11		5 1/2
1917 30 novemb...	317	3	749	191	324	86		6
1917 31 décemb...	342	3	802	270	415	169		7
1918 31 janvier...	331	3	735	192	221	110		7
SUISSE — Banque Nationale								
1914 23 juillet...	180	19	639	51	94	20		3 1/2
1918 23 février...	367	57	613	90	202	36		4 1/2
1918 28 février...	367	56	647	77	222	38		4 1/2
1918 7 mars...	367	56	638	95	323	39		4 1/2

REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet 1914	20 fév. 1918	27 fév. 1918	6 mars 1918	13 mars 1918	20 mars 1918
Londres.....	25.224	25.174	27.155	27.155	27.155	27.155	27.155
New-York.....	518.25	516 »	570 »	570 »	570 »	570 »	570 »
Espagne.....	500 »	482.75	692 »	694.50	700.50	710 »	712 »
Hollande.....	208.30	207.56	254 »	259.50	»	»	»
Italie.....	100 »	99.62	65.25	65 »	63.50	65.50	66 »
Pétrograd.....	266.67	263 »	»	»	»	»	»
Suède.....	138.89	138.25	»	»	184 »	184 »	200.50
Suisse.....	100 »	100.03	128.50	128.50	128.75	129.75	132 »
Canada.....	518.25	»	»	»	»	»	»

Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

Unités	16 juillet 1914	20 fév. 1918	27 fév. 1918	6 mars 1918	13 mars 1918	20 mars 1918
Londres.....	100 liv.	99.82	107.66	107.66	107.66	107.66
New-York.....	» dol.	99.56	109.99	109.99	109.99	109.99
Espagne.....	» pes.	96.55	138.40	138.90	140.10	142 »
Hollande.....	» flor.	99.64	121.92	124.57	»	125.77 »
Italie.....	» lire.	99.62	65.25	65 »	63.50	65.50
Pétrograd.....	» rbl.	98.62	»	»	»	»
Suède.....	» cou.	99.46	»	»	132.48	132.48
Suisse.....	» fr.	100.03	128.50	128.50	128.75	129.75
Canada.....	» dol.	»	»	»	»	»

Changes de Londres sur : (chèque)

	Pair	16 juillet 1914	19 fév. 1918	26 fév. 1918	5 mars 1918	12 mars 1918	19 mars 1918
Paris.....	25.224	25.184	27.175	27.195	27.195	27.225	27.195
New-York.....	4.86	4.871	4.76	4.76	4.76	4.76	4.76
Espagne.....	25.22	25.90	19.67	19.67	19.45	19.10	18.93
Hollande.....	12.109	12.125	10.695	10.545	10.575	10.475	10.30
Italie.....	25.22	25.268	41.35	41.50	42.65	41.05	41.15
Pétrograd.....	94.58	95.80	»	»	»	»	»
Portugal.....	53.28	46.19	29.75	29.75	29.50	29 »	28 »
Scandinavie...	18.15	18.24	14.38	14.67	14.90	14.87	14.90
Suisse.....	25.22	25.18	21.30	21.35	21.28	21.08	20.88

Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

Unités	16 juillet 1914	19 fév. 1918	26 fév. 1918	5 mars 1918	12 mars 1918	19 mars 1918
Paris.....	100 fr.	100.14	92.82	92.75	92.75	92.65
New-York.....	» dol.	99.90	102.15	102.15	102.15	102.15
Espagne.....	» pes.	96.64	128.22	128.22	129.67	132.05
Hollande.....	» flor.	99.87	113.20	114.81	114.49	115.58
Italie.....	» lire.	99.82	61 »	60.77	59.13	61.44
Pétrograd.....	» rou.	98.77	»	»	»	»
Portugal.....	» mil.	86.69	55.83	55.83	55.37	54.83
Scandinavie...	» cou.	99.56	126.28	123.79	121.88	122.04
Suisse.....	» fr.	100.17	118.41	118.13	118.52	119.65

La semaine sous revue a été caractérisée par une hausse générale des changes neutres. Les devises scandinaves, stationnaires, depuis près d'un mois, aux environs des cours où les avait ramenées la réaction qui s'est produite vers le milieu de février, enregistrent une vive reprise. La couronne suédoise a d'abord progressé lentement de 1,84, le 13 mars, à 1,91 1/2 le 19; mais le 20 elle a monté brusquement à 2,00 1/2. La couronne norvégienne gagne, elle aussi, 12 centimes et clôture ferme à 1,88; la couronne danoise, moins régulièrement cotée que les deux précédentes, passe de 1,74 à 1,84. Ce mouvement était assez inattendu. Il a pris naissance, comme d'ailleurs les précédents mouvements de hausse, sur les places scandinaves, notamment à Stockholm, où les ventes de francs se

sont brusquement précipitées ces jours derniers. Il n'en faut pas chercher la raison ailleurs que dans la déclaration publiée par les Alliés à la suite de la Conférence de Londres. Cette déclaration a, semble-t-il, refroidi la confiance des Scandinaves dans une prochaine paix générale. Les résultats obtenus par les Empires centraux, du côté de la Russie et de la Roumanie, avaient accredité une fois de plus, chez les neutres, cette illusion qu'on allait à grands pas vers la fin de la guerre. Les ventes de devises sur les belligérants s'étaient ralenties et la spéculation avait plutôt une tendance à se porter à la hausse. Aujourd'hui l'orientation est inverse. Les détenteurs de francs sont sortis de leur réserve, et leurs offres tombant sur un marché extrêmement étroit, où la contre-partie est rare, ont provoqué un fléchissement de notre devise. La livre sterling, le dollar, le mark et la couronne autrichienne ne sont pas en meilleure situation; la baisse des changes des belligérants est générale sur les places scandinaves.

Il en est de même en Suisse et la cause du fléchissement n'y est pas différente. Le 11 mars, le Paris cotait à Genève 77,50; le 19, il ne se payait plus que 76,30, encore restait-il offert à ce prix. La baisse du Berlin a été plus accentuée; le mark se traite maintenant à 81,70, contre 85 1/2 il y a huit jours. La couronne autrichienne a passé également de 55,98 à 52. Seul le rouble, par une étrange dérision, échappe à la réaction et se maintient entre 73 et 74 1/2 centimes. A la Bourse de Paris, le franc suisse s'inscrivait en clôture, le 20 mars, à 1,32, contre 1,29 3/4 le 13. C'est un des cours les plus hauts qui aient été cotés depuis le début de la crise. Le change hollandais enregistre également un gain de 3 centimes 1/2, à 2,65 1/2. Cette devise n'est plus très régulièrement traitée depuis qu'il est question des négociations engagées entre la Hollande et les Alliés en vue de la conclusion d'un arrangement commercial. Il semble qu'on ne soit plus très éloigné de s'entendre; mais les renseignements que nous avons au sujet des clauses essentielles de l'accord ne paraissent pas de nature à faire espérer une amélioration sensible et prochaine des cours de nos changes à Amsterdam.

La piastre espagnole continue ses évolutions fantaisistes. La semaine dernière, nous l'avions vu progresser en trois jours de 7,01 à 7,10; ce dernier cours était celui du 13 mars. Le 14, elle était retombée à 7,01 1/2; elle s'y est maintenue jusqu'au 16. Mais le 17, elle se retrouvait à 7,10; le 18, elle gagnait 7,18, pour redescendre à 7,12 le lendemain. Nous n'essaierons pas d'expliquer ces mouvements. Le change espagnol est d'ailleurs placé momentanément sous la haute protection de la Censure — ainsi qu'en témoigne l'échoppage de notre précédente chronique; — on ne nous laisserait probablement pas critiquer ses caprices et donner pleinement notre opinion. Peut-être cependant nous permettrait-on d'indiquer aujourd'hui, après quelques-uns de nos confrères, qu'une réunion des principaux banquiers a eu lieu à Madrid, au ministère des Finances, en vue de régler les conditions de réalisation des mesures financières prévues par l'accord franco-espagnol. On hésite encore entre la constitution d'une Société, au capital de 35 millions de pesetas, qui garantirait le crédit au consortium français et la formation d'un syndicat de participation qui se chargerait de pourvoir à la totalité du crédit de 350 millions, chaque banquier participant souscrivant une partie de ce crédit. On sait qu'il est ou-

vert pour deux ans et que les remboursements ne commenceront qu'en avril 1920. Si la Banque d'Espagne a consenti à réescompter les traites et les renouvellements prévus dans l'arrangement, il ne devrait pas être difficile aux membres du consortium espagnol de se mettre d'accord sur les modalités de l'opération.

Les changes sur Londres et sur New-York continuent de s'améliorer progressivement. La livre sterling a fléchi, sur le marché libre, de 27,23 1/2, le 13 mars, à 27,20 le 19. Le dollar a suivi et de 5,71 5/8 a été ramené à 5,71. L'Angleterre a reçu des Etats-Unis une nouvelle avance de 200 millions de dollars et la Belgique une de 11.200.000 dollars. Le change italien est plus ferme à 66. On a bon espoir que le contrôle exercé par l'Institut National lui permettra encore de s'améliorer.

Cours des changes de New-York sur :

	Pair	16 juillet 1914	19 fév. 1918	26 fév. 1918	5 mars 1918	12 mars 1918	19 mars 1918
Paris	5.181	5.161	5.724	5.724	5.724	5.724	5.724
Londres	4.868	4.874	4.768	4.768	4.768	4.768	4.768
Berlin (1)	95.28	95.06	"	"	"	"	"
Amsterdam	40.195	43.1	44 1/4	44 1/4	44 1/4	44 3/4	46 "

Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	19 fév. 1918	26 fév. 1918	5 mars 1918	12 mars 1918	19 mars 1918
Paris	100 fr.	100 27	90 53	90 51	90 53	90 49	90 51
Londres	100 liv.	100 19	97 91	97 91	97 91	97 91	97 91
Berlin	100 m.k.	99 67	"	"	"	"	"
Amsterdam	100 fl.	"	108 84	110 09	111 33	114 33	114 44

Changes sur Londres à (Cours moyen du mardi)

	15 juillet 1914	26 fév. 1918	5 mars 1918	12 mars 1918	19 mars 1918
Valeurs à vue					
Alexandrie	97 21/32	97 7/16	97 7/16	97 3/16	97 7/16
Pétrograd	95 80	"	"	"	"
Rio-de-Janeiro	15 7/8	13 1/16	13 11/32	13 3/16	13 1/8
Valparaiso	9 3/4	13 7/8	14 19/32	14 29/32	15 7/32

Cable transfert

	15 juillet 1914	26 fév. 1918	5 mars 1918	12 mars 1918	19 mars 1918
Bombay	1.3 31/32	1.5 1/32	1.5 1/32	1.5 1/32	1.5 1/32
Calcutta	1.3 31/32	1.5 1/32	1.5 1/32	1.5 1/32	1.5 1/32
Hong-Kong	1.10 5/16	2.11 1/4	2.11 3/4	3.0	3.0 3/4
Shanghai	2.5 3/4	4 2 1/2	4.3	4.3 1/2	4.5
Buenos-Ayres (or)	47 11/16	50 1/2	50 1/2	50 1/2	50 1/2
Montevideo	51 3/32	59 1/2	59 1/2	61	60 1/4
Singapour	2.3 15/16	2.4	2.4	2.4	2.3 3/4
Yokohama	2 0 3/8	2.1 15/16	2.2 1/32	2.2 1/32	2.2

Variations du mark à

	5 fév. 1918	12 fév. 1918	19 fév. 1918	26 fév. 1918	5 mars 1918	12 mars 1918	19 mars 1918
New-York (1) (pair : 95 3/8)	"	"	"	"	"	"	"
Amsterdam (pair : 59 3/8)	"	"	"	"	"	"	"
Cours	41 90	45 50	42 10	43 80	43	42 30	40 60
Parité	70 70	76 78	71 04	73 91	72 56	71 38	68 51
Perte %	29 30	23 22	28 96	26 09	27 44	28 62	31 49
Genève (pair : 123 47)	"	"	"	"	"	"	"
Cours	82 10	88 25	83 45	88 50	86 40	84 70	81 70
Parité	66 50	71 48	67 59	71 68	69 98	68 61	66 18
Perte	33 50	28 52	32 41	28 32	30 02	31 39	33 82

Le change sur Vienne à Genève est coté 52 %, c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 50 48 %.

Métaux précieux et Escompte hors banque à Londres

	19 sept. 1917	19 oct. 1917	19 nov. 1917	19 déc. 1917	19 janv. 1918	19 fév. 1918	19 mars 1918
Cours de l'or	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9
Cours d'argent	53 1/2	42 5/8	43 3/8	43	44 3/4	42 5/8	43 1/4
Escompte hors banque	4 25/32	4 25/32	4 25/32	4 25/32	4 1/32	3 5/8	13 19/32

(1) Depuis le 30 mars 1917 le cours du mark et de la couronne n'est plus coté à New-York.

LA SITUATION

La situation militaire a peu varié depuis huit jours sur le front occidental : quelques violentes actions locales, où les adversaires semblent vouloir se tâter plutôt que combattre pour obtenir une décision. Cependant, les grands journaux allemands continuent à annoncer l'offensive, ce qui n'est peut-être qu'un bluff, car cette annonce est agrémentée de menaces truculentes contre nous.

Ceux des journaux allemands qui interprètent les idées et les plans du grand état-major, dont la prépondérance, même sur le terrain diplomatique, s'affirme de plus en plus, font depuis quelque temps une vive campagne en vue d'obliger le gouvernement à adresser aux puissances de l'Entente un véritable ultimatum, aux termes duquel les Alliés seront sommés d'entrer en négociations avec les Empires centraux dans un délai limité, sous peine de voir les armées impériales effectuer l'attaque dont on menace depuis si longtemps le front occidental.

D'autres journaux allemands annoncent une prochaine attaque de grand style contre l'armée de Salonique.

En Russie, malgré la conclusion de la paix, les Allemands continuent leur avance. Ils sont entrés à Odessa et progressent sur le littoral de la Mer Noire : ils menacent, enfin, Pétrograd et Moscou.

La paix de Brest-Litovsk a été ratifiée par le Congrès des Soviets de Moscou. Sa ratification fait l'objet des débats actuels du Reichstag. Cependant, cette paix, que l'Entente a déclaré tenir pour nulle et non avenue, semble répudiée par les maximalistes eux-mêmes. En effet, on télégraphie de Pétrograd aux journaux anglais que Trotsky a affirmé, dans une interview, sa foi absolue dans le triomphe de la révolution. « S'il est nécessaire, a-t-il dit, le Comité exécutif fera des monts Oural une base défensive. Ni la Russie ni l'Allemagne ne considèrent la paix qui a été conclue entre elles comme durable. Le parti bolcheviki veut organiser maintenant la défense nationale. »

L'intervention japonaise, en Sibérie, ne s'est pas encore produite, mais, croit-on, ne saurait tarder. Un communiqué officieux de source américaine nous apprend qu'on considère généralement, dans les milieux bien informés, que les difficultés survenues au sujet de l'intervention du Japon en Sibérie sont susceptibles d'être réglées dans un délai assez court, peut-être une semaine.

D'une façon générale, d'ailleurs, la question est moins envisagée en fonction des divergences de vues qu'elle a fait naître ou est susceptible de faire naître entre les Alliés, que du point de vue plus réaliste de son efficacité à l'encontre des Allemands.

La véritable question posée est de savoir si l'occupation de territoires sibériens par les forces japonaises est capable de créer une situation telle qu'elle oblige nos ennemis à maintenir en Russie des forces importantes, en mesure de faire face à toutes les éventualités.

La Roumanie n'a pas encore signé la paix ; mais sa situation désespérée l'y contraindra bien-

tôt. On connaît déjà quelques conditions. Le district de Chotin, dans la Bessarabie du Nord, serait réuni à la Bukovine, et une rectification de frontière importante serait faite dans le défilé de la Tour-Rouge. La Petite-Valachie deviendrait hongroise, avec la ville de Turnu-Séverin, afin d'assurer la libre navigation sur le Danube. En compensation, la Roumanie recevrait trois districts de la Bessarabie.

Suivant la *Tägliche Rundschau*, pour compenser les extensions territoriales de la Bulgarie en Dobroudja, la Turquie demande à la Bulgarie une rectification sur la Maritza inférieure et la rétrocession du chemin de fer d'Andrinople à Dédéagatch. L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie appuient fortement cette demande.

Selon la *Gazette de Voss*, la Turquie réclame également Makou et Kotour, à l'extrémité nord-ouest de la Perse.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

Une fois de plus, les Allemands nous menacent d'une offensive sur le front occidental. Si nous n'acceptons pas dans un certain délai de « causer » avec leurs diplomates, ils lanceront leurs régiments à l'assaut de nos lignes.

Sur les secteurs anglo-belges de la côte des Flandres la lutte d'artillerie s'est maintenue assez vive.

Les Allemands ont été rejetés des éléments de tranchées belges, près de Nieuport, où ils étaient parvenus à prendre pied. D'après le communiqué allemand, les attaques exécutées contre les lignes belges ont été menées par les « Stosstruppen » renforcés des divisions prussiennes, bavaroises et saxonnes faisant partie du groupe d'armée du Kronprinz Rupprecht.

L'activité de combat se traduit par d'importantes entreprises de reconnaissance et une lutte extrêmement soutenue, par endroit, des grosses pièces. Ainsi les bombardements dans la région de la Bassée, sur les positions avant et les communications arrière des Anglais, ont repris avec l'emploi d'obus toxiques du côté ennemi.

De notre côté, la canonnade au nord de l'Aisne se poursuit active. Près de Juvincourt, les troupes de choc brandebourgeoises ont essuyé de très lourdes pertes en tentant un coup de main.

Dans la région de Reims, l'artillerie est restée intense. Nos détachements ont réussi un coup de main en pleine nuit, tandis que les troupes de choc du Kronprinz allemand essayaient, au nord-est de Sillery, un grave échec, illustré par l'absence de toute mention de cette initiative dans le palmarès Ludendorff.

Sur la rive gauche de la Meuse, vers le bois de Cheppy et au bois de Malancourt, nos troupes ont pénétré profondément dans les tranchées ennemies en capturant des centaines de prisonniers.

De leur côté, les stossstrups du général von Gallwitz, composés de Badois et de Prussiens, ont pénétré passagèrement au nord de Verdun, dans certaines de nos tranchées vers Samoyeux, le bois des Caurettes et Bezouvaux, mais n'ont pas eu besoin d'être contre-attaqués, tellement fortes ont été leurs pertes par le déclanchement de notre feu.

En Haute-Alsace, sur les deux rives du canal de la Marne au Rhin, la canonnade, moyenne ces jours derniers, s'est accentuée.

Sur les fronts italiens, la situation reste la même, c'est-à-dire que la combativité demeure intense, mais aucune opération d'infanterie de quelque envergure n'est à signaler.

QUESTIONS DU JOUR

La Situation Économique et Financière de la France

B. — Pendant la Guerre

(Suite) (1)

VI. — L'Effort militaire

D'après notre plan de mobilisation, des commandes d'éléments de projectiles devaient, en cas de guerre, être passées aux industriels en ayant déjà exécutés pendant la paix, et des marchés analogues étaient prévus pour l'achat de matières nécessaires aux diverses fabrications.

Dès le lendemain de la bataille de la Marne, on se rendit compte que les prévisions étaient considérablement insuffisantes, non seulement en ce qui concernait les projectiles, mais aussi pour le matériel technique sous toutes ses formes : canons, fusils, mitrailleuses, etc., etc.

Pour les projectiles, dont la fabrication est si délicate, il fallut organiser par régions des groupes de production sous la direction de grands industriels éprouvés qui purent, très rapidement, initier leurs plus modestes confrères à tous les détails de la fabrication.

A la fin de 1914, il n'y avait encore en France qu'un millier d'industriels pouvant travailler ainsi pour la Défense nationale ; au 31 décembre 1915, leur nombre était de 4.499 et il atteignait 11.024 le 31 décembre 1916, chiffre qui n'a pas été sensiblement dépassé depuis, car, étant donnés les perfectionnements successifs apportés à la fabrication et l'appui que continuaient à nous donner les États-Unis, les usines mobilisées étaient amplement suffisantes à tous les besoins.

Nous ne pouvons pas — et on en comprend aisément la raison — donner en chiffres les résultats obtenus pour la fabrication des canons de divers calibres, des mitrailleuses, des fusils et des projectiles de toutes espèces. Mais quelques indications sur les quantités de fonte et d'acier employées par nos industries de guerre permettront d'apprécier l'importance colossale de l'effort que la France a accompli dès le milieu de l'année 1915, pour porter sa puissance militaire à la hauteur de la situation.

En 1913, la production sidérurgique française fut en moyenne, par mois, de 386.000 tonnes pour les fers et aciers et de 435.000 tonnes pour la fonte. A cette même époque, notre production sidérurgique dépassait les besoins industriels du pays, puisque, pour cette même année 1913, nous avons exporté 762.000 tonnes de fonte et d'acier, contre une importation similaire de 202.000 tonnes, laissant un solde de 560.000 tonnes au profit de nos exportations.

Nous venons d'expliquer comment l'invasion de nos départements du nord et de l'est réduisit brusquement notre production sidérurgique de près de 80 %. Pour remédier à ce déficit, il fallut d'abord s'adresser à l'étranger et nos importations de fers, fonte et acier, qui n'avaient été que de 202.000 tonnes en 1913 et de 131.000 tonnes en 1914, s'élevèrent successivement à 1.078.000 tonnes en 1915, à 2.898.000 tonnes en 1916 et à 2.580.000 tonnes pour les dix premiers mois de 1917.

La production nationale reconstituée fut elle-même l'objet d'un relèvement que l'on obtint : 1° par des facilités de toutes natures accordées à l'industrie sidérurgique pour améliorer les condi-

tions de marche de ses usines ; 2° par la célérité des transports des matières nécessaires ; 3° par l'obtention d'une main-d'œuvre militaire suffisante ; 4° par des avances de capitaux destinés à la création de nouveaux hauts fourneaux et le perfectionnement de ceux qui étaient restés allumés.

Comme conséquence de ces améliorations, la production mensuelle de la fonte française, qui avait été de 435.000 tonnes, il ne faut pas l'oublier, en 1913, mais qui était tombée presque à 0 à la fin de 1914, reprit à 64.000 tonnes pendant le dernier trimestre de 1915, puis s'éleva à 140.000 tonnes au cours du dernier trimestre de 1916 et à 145.000 tonnes pour le dernier trimestre 1917.

Le développement des appareils d'élaboration de l'acier s'est poursuivi méthodiquement comme celui des hauts fourneaux, et on a pu ainsi obtenir une augmentation très importante de la production moyenne mensuelle d'acier Martin, qui est passée de 90.000 tonnes lingots au dernier trimestre 1915 à 132.000 tonnes lingots pour le dernier trimestre 1917.

En ce qui concerne l'ensemble des aciers fabriqués en France, leur moyenne mensuelle, ramenée à environ 50.000 tonnes pour le dernier trimestre 1914, a progressé à :

118.000 tonnes pour le 4 ^e trimestre 1915	
175.000 — — — — — 1916	
et 192.000 — — — — — 1917	

Le programme actuel comporté le fonctionnement, au 1^{er} juillet 1918, de 210 fours Martin d'une capacité mensuelle de 230.000 tonnes, ce qui portera sans doute le total de notre production moyenne mensuelle en aciers divers à plus de 250.000 tonnes.

En résumé, le relèvement de la production sidérurgique nationale que nous avons pu obtenir, malgré toutes les difficultés de la situation, ajouté aux lingots que l'Angleterre et surtout les États-Unis nous ont fournis depuis le commencement de 1915, nous ont permis, non seulement de remédier à la faiblesse de notre matériel technique constatée à la veille de la guerre, mais encore de porter ce matériel à un tel niveau de production que nous devons envisager sans inquiétude toutes les éventualités pouvant se produire. Mais tout cela représente des dépenses formidables et, en ce qui concerne simplement quatre articles : fonte, fers et aciers, cuivre et camions automobiles, voici un petit tableau qui va permettre d'entrevoir l'importance de l'effort financier que nous avons dû faire à ce point de vue particulier.

Importation des Fontes et Aciers, du Cuivre et des Automobiles

Années	Fontes, fers et aciers		Camions automobiles	Total
	(Millions de francs)			
1913.....	38	193	22	243
1914.....	26	142	17	185
1915.....	553	246	135	834
1916.....	1.363	401	189	1.953
1917 (dix premiers mois)	1.197	536	213	1.946

Les chiffres de 1917 ne comprennent que les dix premiers mois : en supposant que les mois de novembre et de décembre, dont la statistique du Commerce extérieur n'est pas encore publiée, soient égaux à la moyenne des 10 premiers mois, le total des importations, pour ces 4 articles de guerre, s'éleva à 2.230.000.000 de francs. Nous devons, en outre, faire observer que les chiffres de 1917 sont fortement au-dessous de la vérité, car ils ont été calculés par la Commission des Valeurs en Douane d'après les prix moyens de l'année 1916.

VII. — L'Effort financier

Le vieux proverbe « L'Argent est le nerf de la guerre » est d'une vérité plus rigoureuse aujourd'hui qu'à l'époque où les armées pouvaient vivre sur le pays conquis, où le soldat portait, dans sa giberne, des cartouches pour plusieurs jours de bataille. On fabriquait alors de la poudre et des balles un peu partout ; quant à la solde, on la réglait avec des réquisitions imposées aux villes conquises.

Ainsi, par exemple, du 23 septembre 1800, date à laquelle la dette française moderne a été reconstituée, au 1^{er} juin 1815, le capital nominal de cette dette n'est passé que de 714 millions de francs à 1.272 millions.

Cela revient à dire que pendant les quinze années de guerre que Napoléon I^{er} a soutenues contre l'Europe, la dette publique de la France ne s'est augmentée que de 558 millions de francs, soit à peu près ce que nous dépensions actuellement en cinq jours. Par contre, l'Angleterre, au cours des guerres de la République et du Premier Empire, a majoré sa propre dette de 15.533 millions de francs. Mais on sait que pendant cette période, nos amis et alliés d'aujourd'hui commandèrent toute l'Europe contre nous.

Pour faire face à ces énormes dépenses, la Grande-Bretagne fut obligée d'établir le cours forcé en faveur des billets de la Banque d'Angleterre et la valeur de ces billets sur le Continent perdait 24 % au mois de mai 1815, c'est-à-dire à la veille de la bataille de Waterloo.

Cette crise monétaire s'explique par les besoins extérieurs de l'Angleterre ; son gouvernement émit de nombreux emprunts et se servit des billets de la Banque d'Angleterre pour toutes les dépenses d'ordre intérieur, mais pour soutenir sa politique étrangère elle dut utiliser ses souverains d'or, et comme les souverains d'or anglais portent, sur leur revers, un Saint-Georges à cheval, ils furent baptisés du nom de « Cavalerie de Saint-Georges » qu'on leur donne encore de nos jours.

Les temps ont bien changé, car l'Angleterre est engagée à fond dans la guerre contre l'Allemagne, et il ne s'agit plus cette fois seulement de la « Cavalerie de Saint-Georges », mais de toutes ses ressources en hommes, en capital et en énergie, et nous avons tous la conviction qu'en défendant avec nous la cause du droit et de la justice, l'Angleterre sert aussi ses intérêts.

Pendant toute la durée des guerres de la Révolution et de l'Empire, l'Angleterre a accru sa dette publique de 15.533 millions : c'est exactement ce que les nations belligérantes, dans leur ensemble, dépensent à l'heure actuelle chaque mois.

(A suivre.)

EDMOND THÉRY.

La Paix russe

Le Congrès des Soviets, réuni à Moscou, vient de sanctionner la paix de Brest-Litovsk. Quelle importance a cette sanction ? Quelle importance a le traité lui-même ? Les Allemands n'agissent plus, en Russie, qu'à leur guise, selon leurs fantaisies de vainqueurs sans moralité ni satiété. Ce traité ne lie que les Russes : il est l'aveu solennel de leur écrasement, de leur démembrement, de leur humiliation ; il contient l'énumération de leurs renoncements mais non pas de leurs pertes, car les exigences sans cesse accrues du vainqueur et l'avance jamais arrêtée de ses armées prouvent assez que chaque jour ajoute pour la Russie de nouveaux sacrifices à ceux qu'elle n'a pourtant consentis qu'en frémissant. Pour avoir la paix, cette paix après laquelle elle aspirait avec une véritable frénésie, elle a cédé tout ce qu'on lui demandait ; et voilà qu'elle n'a pas la paix, que l'invasion continue et que chaque jour elle perd un nouveau territoire, de nouvelles ressources et un peu plus de son droit de vivre libre. Pour montrer

sa volonté de paix, elle a démobilisé et sa démobilisation n'a fait qu'augmenter la volonté de conquête de ses ennemis qui s'en donnent à cœur joie sur cette terre sans défense. Au nord, par des manœuvres hypocrites dont la fourberie est vraiment écœurante, les Allemands s'annexent purement et simplement, et en violation de toutes les stipulations du traité, la Courlande, la Lithuanie, l'Esthonie et la Livonie. De la Pologne russe, que von Kuhlmann a proclamée indépendante, Hindenburg a fait une simple province allemande. Dans l'Ukraine, hier érigée en république libre et autonome, les troupes allemandes avancent, transformant le nouvel Etat en terre de protectorat allemand. Au sud, l'armée allemande occupe Odessa, dont elle fait, avec son hinterland, une grande colonie allemande, qui donne au Kaiser la maîtrise de la mer Noire et la possession des routes du centre de l'Asie. Et l'invasion continue toujours ; l'armée allemande avance contre Petrograd et contre Moscou. En Sibirie, l'Allemagne arme 250.000 prisonniers allemands et autrichiens dont elle fait une véritable armée d'occupation. Elle active partout l'émiettement de la Russie et en prend les morceaux... Si l'on veut bien comprendre cette aventure quasi incompréhensible, qu'on se pénètre de ces quelques lignes publiées par le général von Ardenne dans le *Berliner Tageblatt* : « L'armée russe, qui comptait, il y a moins d'un an, des millions de combattants, s'est dissipée en fumée. Par tout ce qu'elle nous a abandonné en hommes et en matériel, elle a bien prouvé qu'elle n'avait plus aucune envie de se battre. Nous avons capturé sur le seul Pripet un matériel d'artillerie plus important que celui que nous avions nous-mêmes au début de la guerre. Du 18 février au 4 mars, nous avons capturé 57.000 prisonniers, parmi lesquels 6.800 officiers, soit un officier sur 9 prisonniers. Les officiers russes nous ont avoué qu'ils avaient une telle peur d'être assassinés par leurs propres hommes, qu'ils ne circulaient au milieu d'eux qu'entourés d'une escorte sûre. »

Ainsi parle un général allemand qui n'a pourtant aucun intérêt à faire savoir que son pays a vaincu facilement, grâce à la trahison. Mais on conçoit après cela que les Allemands ne voient plus dans la Russie qu'une proie à la discrétion de leurs appétits.

Il est donc tristement comique, ce Congrès des Bolcheviks qui discute gravement s'il ratifiera ou non un traité — que l'Allemagne a déjà publiquement violé. En fin de compte, il l'a sanctionné, entre deux ridicules, choisissant le moindre, car on se demande ce qui serait advenu de plus ou de moins s'il l'avait désapprouvé. Quand on est entré dans la voie de la honte, le mieux est encore d'aller jusqu'au bout. L'inconscience est quelquefois une excuse ou une circonstance atténuante.

Malheureusement pour les Bolcheviks, ils ont eu devant eux-mêmes un haut-le-corps et comme un tardif dégoût de leur propre abjection. Ayant senti le déshonneur où ils s'enlisaient, ils ont cru se réhabiliter quelque peu en en faisant la confession publique. A Brest-Litovsk, ils avaient proclamé qu'ils avaient signé le traité sans le lire tant ils avaient eu peur d'en sonder l'infamie. A Moscou, ils ont convenu franchement qu'ils avaient signé une « paix déshonorante » s'imaginant sans doute dans leur naïve bassesse qu'on les féliciterait d'avoir sauvé leur Révolution au prix de l'honneur. Etrange conception ! S'imaginer que de la lâcheté et de la trahison peut naître quelque chose d'utile et de noble ! Et ces mêmes gens qui ont dissous l'armée russe et ont livré leur pays sans défense à l'invasion ont proclamé immédiatement la nécessité « que tous les gens des deux sexes, jeunes et vieux, reçoivent une préparation militaire » et forment « une milice sociale » pour défendre le

(1) Voir l'*Economiste Européen*, nos 1350, 1351, 1352, 1354, 1355, 1356, 1357 et 1358 des 18, 25 janvier, 1^{er}, 15, 22 février, 1^{er}, 8 et 15 mars 1918.

pays contre « les impérialistes » ! C'est le cas de redire que le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable. A moins que « les impérialistes » contre lesquels les Bolcheviks veulent combattre, cette fois, ne soient les Alliés, les Japonais et les Américains. En ce cas, les maximalistes resteraient au moins logiques dans leur trahison et fidèles au service de l'Allemagne.

N'insistons donc pas sur la paix signée entre des fantômes sans honneur et sans moralité. Des vainqueurs sans modération et sans moralité. Des deux parties contractantes, l'une a déclaré et l'autre a fait voir qu'elle ne se croyait pas engagée par ce nouveau chiffon de papier. C'est une palinodie de plus au compte des Bolcheviks et une fourberie de plus au compte des Allemands. Le classique : qui trompe-t-on ? ne trouve même pas son application, car il est apparu dès le premier instant qu'on ne trompait personne. Ce n'est pas la sanction donnée par le Congrès de Moscou à un traité déclaré par lui-même déshonorant, ce n'est pas la ratification par le Reichstag d'un traité déjà violé par son gouvernement, qui pourront en faire un instrument de règlement international. Les Alliés qui, eux, font des déclarations sincères et dignes de foi, ont solennellement affirmé qu'ils ne reconnaîtraient pas ce traité et ne lui accorderaient nulle valeur. Pour les Alliés, la Russie a subi une catastrophe mais n'a signé aucun engagement. Son avenir sera celui que lui feront ses amis restés fidèles qui guériront plus tard ses blessures et l'aideront dans sa rénovation.

Car, si gravement blessée que soit la Russie, elle renaîtra à la vie et pour le profit d'autres que l'Allemagne qui n'aura d'elle que la haine. L'Allemagne n'a semé en Russie que la ruine, la férocité et aussi le désir de la revanche. En plein vingtième siècle, et après le vote du Reichstag qui demandait pourtant une paix de conciliation, sans annexion ni indemnité, le gouvernement allemand a imposé à la Russie une paix moyenâgeuse de condottiere triomphant. Cela ne sera pas oublié quand les principes du droit et de la justice domineront de nouveau dans le monde, quand les peuples auront cessé d'être les monnaies d'échange des généraux vainqueurs. En tout cas, comme le monde ne serait plus habitable pour personne si les Allemands régnaient en maîtres sur la Baltique et la mer Noire, on doit tenir les arrangements faits dans l'Est comme des tractations éphémères et fugitives qui dureront juste autant que la passagère victoire de l'Allemagne — c'est-à-dire peu de temps : jusqu'à l'entrée complète en ligne de toutes les ressources des Alliés.

Quant aux rapports futurs des Bolcheviks et des Allemands, on les entrevoit nettement : si les Allemands ont sondé toute la stupide niaiserie des maximalistes, il reste aux maximalistes à approfondir toute la scélératesse fourberie des Allemands. Les maximalistes feront prochainement ce reste d'éducation : le jour où l'Allemagne, n'ayant plus besoin de leurs services, balayera leur tourbe, abolira leur dangereux exemple révolutionnaire et mettra à leur place le gouvernement monarchique qu'elle tient déjà tout prêt.

Georges BOURGAREL.

Les Méthodes d'Exportation allemandes et l'Industrie des Matières colorantes

Parmi les résolutions économiques adoptées, à Paris, à la Conférence tenue en juin 1916, figurait la disposition suivante :

« Afin de défendre leur commerce, leur industrie, leur agriculture et leur navigation, contre une agression économique résultant du *dumping*, ou de tout autre procédé de concurrence déloyale,

les Alliés décident de s'entendre pour fixer une période de temps pendant laquelle le commerce des puissances ennemies sera soumis à des règles particulières et les marchandises originaires de ces puissances seront assujetties ou à des prohibitions, ou à un régime spécial qui soit efficace... »

Cela veut dire que les Alliés sont résolus à assurer leur indépendance dans le domaine industriel et commercial et à combattre par tous les moyens dont ils disposent la concurrence allemande partout où ils la rencontreront.

Grâce à leur organisation et à leurs méthodes d'exportation, nos adversaires avaient réussi à conquérir les marchés, en cherchant à écraser la concurrence. Les cartels ont été un de leurs rouages essentiels ; ils y ont ajouté le procédé dit *dumping*, consistant à vendre, même à perte, quitte à récupérer cette perte par ailleurs, pour accaparer la clientèle. En coordonnant les deux systèmes, ils ont créé une arme formidable d'exportation.

En ce qui concerne plus spécialement la France, des produits fabriqués que nous importons, 16 % nous venaient d'Allemagne en 1869 ; la proportion s'était élevée à 37 % en 1912, soit à 601 millions de francs, se décomposant comme suit : machines et mécaniques, 132 millions ; produits chimiques, 61 millions ; pelleteries et peaux préparées, 65 millions ; ouvrages de métaux, 40 millions ; poteries, verres, cristaux, 44 millions.

En 1913, les exportations allemandes de machines et de machines-outils ont chassé de France, d'Italie et de Suisse, les articles similaires d'origine américaine, et si le *dumping* allemand a fait éteindre, cette même année, des hauts fourneaux écossais, il a tué, chez nous, les industries chimiques, au fur et à mesure de leur naissance.

Avant la déclaration de guerre, l'Allemagne n'avait pas de rivale pour la production des matières colorantes, mais la situation est en train de se modifier au profit des Alliés. Des brillants résultats sont, d'ores et déjà, acquis aux Etats-Unis, où on a jeté des bases solides pour l'établissement d'une grande industrie. L'Amérique du Nord importait, jadis, pour dix millions de dollars de couleurs d'aniline ; or, pendant les dix premiers mois de 1917, elle a exporté pour une valeur de 121/2 millions de dollars de ce même produit dans vingt-deux pays différents. Ces succès ont incité la Grande-Bretagne et la Suisse à envoyer des délégués à New-York, avec la mission d'étudier les procédés américains et de se concerter en vue de s'assurer le marché mondial après la cessation des hostilités.

Dans une réunion des membres du Club des chimistes de New-York, les 23 et 24 janvier 1918, l'assistance a voté les dispositions préliminaires pour constituer une puissante association, en posant les principes que voici :

1° Création de relations étroites entre les producteurs et les négociants en matières colorantes aux Etats-Unis et au Canada ;

2° Travail en commun tendant à adapter la législation douanière aux besoins de l'industrie et à régler par voie d'arbitrage les différends surgissant entre les membres de l'association.

Ajoutons que le gouvernement des Etats-Unis a pris des mesures qui atteignent directement le *dumping*. Ces mesures consistent à adapter les droits de douane aux prix du commerce en gros dans le pays exportateur, au moment de l'exportation. Il s'en suit que toute augmentation des cours sur le marché allemand entraînera une élévation du tarif douanier et, par ricochet, une hausse sur le marché américain se traduisant par une diminution de l'effet du *dumping*.

Si les Etats-Unis ont pris la tête du mouvement, la Grande-Bretagne et la France, font, de leur côté, de louables efforts pour développer leur production de matières colorantes.

Chez nos voisins d'Outre-Manche on constate une progression ; les fabriques sont déjà en mesure de fournir ce qui est nécessaire aux besoins indigènes. Mais un appel a été adressé au gouvernement pour obtenir la remise des taxes sur les bénéfices de guerre, afin de pouvoir consacrer les sommes exigées par le fisc au développement des usines. On cherche aussi à intéresser le public dans ces entreprises pour lesquelles on a trouvé, aux Etats-Unis, plus d'un milliard de francs.

Chez nous la transformation est plus lente, mais on ne perd pas la question de vue. On sait que la *Compagnie nationale des Matières colorantes*, constituée en 1916, au capital de 40 millions de francs, englobant les principales sociétés et personnalités intéressées dans l'industrie chimique, a pour but d'affranchir de la tutelle germanique les nombreuses industries qui emploient des colorants.

Si l'on considère qu'avant la guerre, l'industrie chimique allemande fournissait, à elle seule, sur un marché total de 600 millions de francs, plus de 500 millions, soit les neuf dixièmes environ, on comprendra que les Alliés se soient décidés à réagir ; la carte économique démontre la grande supériorité de leur position qu'il importe de consolider. Et nous devons, nous Français, nous tailler une place honorable dans la ligue qui s'est constituée pour préparer l'après-guerre.

C. R. W.

La Réquisition des Navires hollandais

Le 8 mars, le ministre de la Grande-Bretagne à La Haye remettait au gouvernement hollandais une manière d'ultimatum d'ordre économique, par lequel les Alliés se chargeaient du ravitaillement de la Hollande, à condition que cette dernière permit l'utilisation de ses navires par les puissances de l'Entente. Un délai de huit jours était accordé pour la réponse et, en cas de refus, les Alliés avaient notifié leur décision de réquisitionner les navires hollandais se trouvant actuellement dans les ports de l'Entente.

Si les Alliés en sont arrivés à cette extrémité, qui de prime abord peut paraître un peu brusque, il faut dire que les pourparlers traînaient depuis plus de trois mois et que la Hollande semblait montrer un mauvais vouloir évident.

Le point de départ des premières négociations est des plus clairs : les Alliés détiennent des marchandises dont la Hollande a besoin ; la Hollande possède un tonnage dont les Alliés ont besoin. On pouvait espérer qu'avec une telle précision, on allait arriver promptement à une entente. Il n'en fut rien, et si les choses ont été brusquées le 8 mars, c'est que les patientes négociations commencées en novembre à Washington ne semblaient pas prêtes d'aboutir. En décembre dernier, sur la proposition du colonel House, les délégués alliés et hollandais se réunirent à Londres et aux environs de Noël ils étaient arrivés à jeter les bases d'un accord provisoire. Cinq semaines s'écoulèrent encore pour l'élaboration du texte de l'accord que l'on pouvait croire alors bientôt définitif, et le 22 janvier, après diverses retouches, les délégués hollandais acceptaient la convention relative au tonnage.

Seule, la ratification du gouvernement hollandais était nécessaire pour faire entrer en vigueur cet accord soigneusement élaboré et conclu au bénéfice mutuel de chacune des parties. A Londres on attendait d'un moment à l'autre l'acquiescement de la Hollande, tout semblant logiquement déterminé ; mais les semaines ont passé et aucune ratification n'est venue. La cause ? Proposition de l'Entente d'un côté ; menaces allemandes de l'autre.

Dès la mi-février, on savait à La Haye que l'Allemagne s'opposait formellement à la conclusion de la convention qui, en procurant du tonnage aux

Alliés, lançait une manière de défi à sa guerre sous-marine ; elle appuyait son opposition d'une menace de bloquer les côtes hollandaises ou de traiter comme contrebande de guerre, c'est-à-dire de couler, toutes les cargaisons destinées à la Hollande.

C'est dans ces conditions que, las d'attendre, les Alliés se sont décidés à agir par l'entremise du gouvernement anglais et ont formulé l'ultimatum du 8 mars. Cette décision n'a pas le caractère d'une violence ; il veut simplement mettre fin à une équivoque qui a trop duré. Le tonnage hollandais inutilisé atteint presque un million de tonnes : 70 % de ce total se trouvent aux Etats-Unis, 15 % en Angleterre et 15 % dans les autres pays. Il serait criminel de le laisser sans emploi, alors que son utilité, tant pour le ravitaillement des neutres, Hollande et Suisse, que pour celui de la Belgique occupée, apparaît de première nécessité, et sera un bon appoint pour remplacer les pertes sous-marines.

En outre, le traitement proposé par les Alliés aux navires hollandais est de tout point différent de celui infligé par les Allemands, qui traquent et coulent sans vergogne les navires hollandais. Les listes des pertes, qui s'allongent chaque jour, sont là pour en donner une preuve irréfutable. Une note publiée à Londres à ce sujet explique que les navires hollandais recevront avec certitude des frets sur leurs cargaisons en bons de paiements, qu'ils seront assurés, armés, convoyés généralement et protégés et que ce sera seulement pour la durée de la guerre. A la fin des hostilités, les navires seront rendus à leurs armateurs et, si au cours de la guerre ils avaient été coulés dans la zone de guerre pendant qu'ils servaient aux Alliés, on fera tous les efforts pour les remplacer le plus tôt possible par des navires exactement équivalents.

En ce qui touche l'attitude de la Hollande au cours de ses négociations avec l'Entente, l'Agence Reuter fait justement remarquer que « quand la campagne allemande de guerre sous-marine à outrance fut annoncée, la Hollande, seule de tous les neutres au nord de l'Europe, ne fit rien pour contrecarrer les procédés illicites des Allemands. Elle retint tous les navires dans les ports de Hollande et des autres pays.

« Par conséquent, la Hollande a prêté un concours direct à l'Allemagne ; elle n'en a retiré aucun avantage, car l'Allemagne n'a pas cessé de couler les navires hollandais.

« Le mois de décembre passé, sur la proposition du gouvernement hollandais, on conclut un *modus vivendi* relativement à l'usage des navires, mais, depuis lors, les Hollandais ont déclaré qu'ils ne pouvaient pas le mettre à exécution. Les gouvernements britanniques et alliés estiment que le temps n'est plus aujourd'hui aux négociations dilatoires et qu'ils doivent prendre des mesures immédiates pour régler l'affaire et mettre à la disposition des Alliés les milliers de tonnes de tonnage que les Hollandais laissent sans emploi.

« Toute autre attitude serait un acquiescement aux procédés allemands et à leurs conséquences. Les Alliés reconnaissent que les atermoiements hollandais sont dus à la pression allemande et, dans cette mesure, ils éprouvent de la sympathie pour les Hollandais ; mais ils ne peuvent pas permettre que cette pression s'exerce à leur grand préjudice. »

Il n'y a donc pas de milieu. Ou la Hollande accepte nos conditions, ou elle refuse, et alors nous réquisitionnons son tonnage ; elle n'aura ainsi pas dévolu aux Allemands, mais elle pourra quémander leur aide en matière économique.

La date du 18 mars est passée, et encore aucune réponse ferme n'est parvenue au gouvernement britannique. On mande de Londres que le gouvernement des Pays-Bas ne serait disposé que sous cer-

taines conditions à ratifier l'accord du 22 janvier. Parmi ces conditions, il en est qui ne sauraient faire obstacle à un accord, mais il en est aussi que les Alliés ne peuvent accepter, à savoir :

1° Défense de transporter des troupes ou de la contrebande de guerre sur les navires hollandais au service des Alliés ; 2° défense d'armer ces navires.

Il faut remarquer que les autorités allemandes qualifient « contrebande de guerre » toutes les marchandises qui sont transportées par mer. Quant à ne pas armer les navires, ce serait les exposer gratuitement au torpillage et donner en quelque sorte une prime de sécurité aux sous-marins allemands. Les Alliés, astreints à indemniser les propriétaires de navires détruits, ne sauraient faciliter ainsi la tâche de ceux qui les détruisent.

Ces deux conditions, imposées par le chantage qu'exerce l'Allemagne à La Haye, sont inacceptables ; l'accord n'est pas conclu : par conséquent les Alliés ne sauraient tarder à prendre les sanctions qui s'imposent. Il s'agit, rappelons-le bien, d'un accord signé le 22 janvier et d'un ultimatum échéant le 18 mars.

R. MAGAUD.

Deux Déclarations

Le dialogue inauguré de pays à pays par des hommes d'Etat a continué — ou plutôt semble s'être terminé cette semaine. On peut dire : terminé, car on ne voit pas comment la conversation pourrait se poursuivre après les paroles nettes et décisives prononcées du côté des Alliés, après les déclarations fuyantes, mensongères et brutales lancées par le chancelier allemand, comme un défi à la raison et à l'honnêteté.

Tant de batailles livrées et tant de paroles échangées, quatre années de combats et de harangues, ont laissé chacun des deux partis irrévocablement figé dans le point de vue adopté dès 1914 : l'Entente est résolue à lutter jusqu'à ce qu'elle ait délivré le monde du danger et de la souillure du militarisme prussien ; l'Allemagne est décidée à combattre jusqu'à ce que son état-major lui ait donné à coups de victoires la domination sur le monde. Voilà tout ce qui ressort des deux discours où les hommes d'Etat de l'Entente ont renouvelé la protestation indignée et résolue des nations qui veulent vivre libres, où l'astucieux chancelier allemand a recommencé à dérouler la série de mensonges par lesquels l'Allemagne veut endormir la vigilance des peuples dont elle projette de faire sa proie.

**

Le texte de la déclaration suivante a été publié à l'issue de la conférence interalliée de Londres :

Les gouvernements de l'Entente, réunis à Londres, en conférence, après s'être mis pleinement d'accord sur les problèmes militaires du jour, ont le devoir impérieux de prendre acte des attentats sans précédents exercés, sous la dénomination d'une paix allemande, sur les peuples de la Russie, dont les armées ont spontanément renoncé à la défense du pays.

Dans un mouvement d'aberration, le plus étrange de l'Histoire, la résistance militaire de notre alliée d'Orient s'est trouvée tout à coup abolie. Une inconcevable simplicité portait l'esprit russe à attendre de l'Allemagne, pour la Russie désarmée, une paix démocratique sans annexions ni violences, par la volonté de cette même Allemagne qui, depuis quatre ans, combat contre l'indépendance des nations, contre tous les droits de l'humanité.

L'effet fut prompt à se manifester.

L'échéance des préliminaires n'était pas expirée

que l'état-major allemand, qui s'était engagé à ne pas déplacer ses formations militaires, les dirigeait en masse sur le front d'Occident, au mépris de la foi jurée.

Déjà les choses en étaient à ce point que les délégués de Petrograd n'osaient même pas protester. Ainsi l'annonce d'une paix octroyée par les armées allemandes se traduisit aussitôt par l'envahissement du territoire russe, par l'occupation militaire des villes et des campagnes, la capture ou la destruction de tous les moyens de défense, l'installation générale d'une autorité allemande décrétant et organisant le démembrement du sol russe au profit de l'Allemagne, qui annexait d'immenses provinces à l'empire, sous des rubriques d'hyprocrisie d'où le titre seul d'annexion se trouvait banni.

Cependant, les défenseurs du territoire, dispersés après avoir détruit de leurs mains toutes les ressources de la défense militaire, voyaient leurs négociateurs réduits à proclamer leur obligation de signer le prétendu traité de paix sans le lire, et, par conséquent, sans rechercher s'il était susceptible de produire un état véritable de paix ou de guerre, ni à quels simulacres de vie soi-disant nationale le peuple russe pouvait ainsi être conduit.

Pour les gouvernements de l'Entente, jamais le jugement des peuples libres ne s'imposa si clairement. A quoi bon s'arrêter aux paroles allemandes, quand, en aucun moment de l'Histoire, l'action conquérante de l'Allemagne, pas même aux temps de l'envahissement de la Silésie ou des partages de la Pologne, ne fut si ouvertement destructive de toute indépendance, si implacablement ennemie de tous les droits qui font la dignité de l'homme et des nations civilisées ?

La Pologne, qui a si magnifiquement maintenu sa vie nationale à travers les plus tragiques catastrophes de l'Europe, se trouve sous la menace d'un quatrième démembrement par l'habituelle procédure de fourberie qui ferait sortir de la libération promise un nouvel écrasement de ses derniers vestiges d'indépendance.

Un renouveau de ces torrents de domination sans merci, dont les ravages ont fait tant de désastres parmi les peuples de l'Orient, emporte, à son tour, la Roumanie.

Toutes ces choses, sous l'étiquette d'une paix de mensonges qui, dans les cadres du verbalisme pacifique, installe les réalités de la guerre sous la loi suprême d'une force brutale sans frein.

Ces sortes de paix, nous ne les connaissons pas, nous ne pouvons pas les connaître, puisque nous nous proposons, à force d'héroïsme et d'endurance, d'en finir avec une politique de spoliation pour faire place à un régime de paix durable par le Droit organisé.

A mesure, en effet, que les événements de cette longue guerre se déroulent, il apparaît de plus en plus que toutes les libérations s'enchaînent et que, sans tenter des énumérations d'affranchissements à venir, il suffit d'invoquer les réparations générales de justice qui se résument dans ce seul mot : le Droit.

Quant à savoir si le droit peut l'emporter sur l'oppression des peuples, nos hommes du front et de l'arrière, sans préparations suffisantes, se sont montrés assez grands pour que les nations dont le sort va se jouer sur les derniers champs de bataille, s'en remettent à eux d'achever le triomphe de la civilisation.

**

Voici, d'autre part, les principaux passages du discours prononcé le 18 mars, à la tribune du Reichstag, par le chancelier Hertling, à l'occasion de la discussion du traité de paix avec la Russie :

« Le 29 novembre 1917, je pouvais dire au Reichstag que le gouvernement russe avait adressé à tous les belligérants une proposition tendant à entrer

en négociations en vue d'un armistice et de la paix générale. Nous et nos alliés avons accepté ces propositions et envoyé des délégués à Brest-Litowsk ; les puissances, jusqu'alors alliées de la Russie, restèrent à l'écart.

« Le 9 mars, la paix fut conclue à Brest-Litowsk ; le 16 mars, elle fut ratifiée par l'assemblée qualifiée. Ce n'est pas mon intention de m'arrêter au jugement que les puissances ennemies porteront sur la paix avec la Russie ; il faut renoncer à trouver chez ceux pour qui l'hypocrisie est devenue une seconde nature, qui poussent le mensonge jusqu'à la brutalité, qui osent parler de politique absolument désintéressée, au moment où ils s'apprentent à mettre la main sur un pays neutre, une discussion calme et des appréciations objectives.

« Nous ne pensâmes pas un instant et nous ne pensons pas à faire opposition aux désirs légitimes et aux aspirations de la Russie délivrée du tsarisme. Comme je le dis déjà le 29 novembre, nous souhaitons à ce pays, lourdement éprouvé, un retour rapide à une situation calme et réglée. Nous déplorons amèrement que ce retour semble encore lointain, et que d'effroyables événements se soient produits entre temps en de nombreux endroits. »

Après avoir fait remarquer, qu'à son point de vue, le traité ne contient rien de déshonorant pour la Russie, et fait des déclarations spéciales en ce qui concerne la Courlande, la Lithuanie, l'Esthonie, la Livonie et la Pologne, le chancelier a terminé en ces termes :

« Mais ne nous faisons pas d'illusions sur la paix mondiale ; elle n'est pas encore là, et les Etats de l'Entente ne se montrent pas le moins du monde disposés à terminer l'effroyable guerre ; toujours, ils semblent avoir pour but de combattre jusqu'à notre destruction ; nous ne perdrons pas courage. Nous sommes préparés à tout, prêts à faire de nouveaux et lourds sacrifices. »

Les Transports par Voie ferrée

Les résultats des mois de novembre et de décembre 1917 des recettes de nos grandes Compagnies de chemins de fer, publiés dans l'*Economiste Européen* du 8 mars, nous permettent d'évaluer et de comparer pour les années 1914, 1915, 1916 et 1917, le trafic semestriel des réseaux qui n'ont pas eu à subir directement le contrecoup des hostilités :

Recettes brutes totales des réseaux de l'Etat (A. R. et Ouest), du P.-L.-M., de l'Orléans et du Midi				
	1914	1915	1916	1917
(En milliers de francs)				
Juillet.....	112.924	117.452	159.530	165.670
Août.....	77.502	120.196	133.758	149.865
Septembre.....	90.741	117.494	132.996	149.087
Octobre.....	92.540	123.496	133.118	146.144
Novembre.....	87.916	110.693	131.494	126.565
Décembre.....	90.980	114.630	128.516	131.866
1 ^{er} semestre...	552.603	704.011	819.412	869.197
Année entière...	652.198	616.686	719.817	705.522
1 ^{er} semestre...	1.204.801	1.320.697	1.539.229	1.574.719

Rappelons qu'en 1912 les recettes globales de ces cinq réseaux s'élevaient à 1.333.196.000 francs et en 1913 à 1.361.795.000 francs. Si nous établissons une comparaison avec cette dernière année normale, nous voyons qu'après un fléchissement de 156 millions 994.000 francs en 1914, les recettes de ces cinq grandes Compagnies, dont l'exploitation reste comparable, ont progressivement augmenté, et que pour 1917 elles offrent une plus-value sur 1913 de 212.924.000 francs, soit 15,6 %. De plus, il y a lieu de tenir compte que ce total est inférieur à l'accroissement réel du trafic, car les recettes brutes de l'année 1917 comprennent 371 millions, soit

23,50 % de transports pour le compte de l'autorité militaire, transports qui ont été effectués à des prix notablement inférieurs à ceux des transports commerciaux proprement dits.

Bien que des chiffres précédents il se dégage nettement, pour les années 1914, 1915, 1916 et 1917, une augmentation constante et graduelle, nous avons cependant, afin d'avoir une comparaison très exacte, composé le tableau ci-dessous, donnant la moyenne quotidienne des recettes de ces cinq réseaux pendant les douze mois de ces quatre années.

Moyenne quotidienne des recettes totales des réseaux de l'Etat (A. R. et Ouest), du P.-L.-M., de l'Orléans et du Midi

	1914	1915	1916	1917
(En Millions de francs)				
Janvier.....	3.100	3.061	3.614	3.600
Février.....	3.541	3.263	3.678	3.173
Mars.....	3.570	3.455	3.714	3.869
Avril.....	3.915	3.526	4.174	3.980
Mai.....	3.688	3.498	4.219	4.144
Juin.....	3.808	3.635	4.342	4.574
Juillet.....	3.642	3.789	5.146	5.344
Août.....	2.500	3.877	4.315	4.834
Septembre.....	3.025	3.916	4.433	4.970
Octobre.....	2.985	3.933	4.294	4.714
Novembre.....	2.930	3.690	4.383	4.219
Décembre.....	2.935	3.699	4.145	4.254

En ce qui concerne les Compagnies du Nord et de l'Est, leurs recettes brutes pour les années 1916 et 1917 ne peuvent être utilement comparées qu'à celles de 1915, car la guerre a sensiblement réduit la longueur et les conditions d'exploitation de leur réseau. En voici le résumé :

Recettes brutes totales du réseau du Nord

	1915	1916	1917
(En milliers de francs)			
Juillet.....	14.444	20.301	31.256
Août.....	13.705	16.812	24.162
Septembre.....	18.153	17.003	21.184
Octobre.....	16.051	16.992	21.798
Novembre.....	16.894	22.483	22.513
Décembre.....	17.255	17.230	27.527
1 ^{er} semestre.....	96.502	110.821	148.440
Année entière.....	73.786	119.228	110.338
Recettes commerciales...	112.444	116.883	125.218
Recettes militaires.....	57.844	113.166	139.560

Recettes brutes totales du réseau de l'Est

	1915	1916	1917
(En milliers de francs)			
Juillet.....	14.101	33.259	44.285
Août.....	14.051	18.868	21.922
Septembre.....	13.249	20.651	19.263
Octobre.....	23.136	20.420	22.800
Novembre.....	23.528	24.103	15.401
Décembre.....	24.168	18.982	14.910
1 ^{er} semestre.....	112.233	136.233	138.581
Année entière.....	75.907	113.891	119.633
Recettes commerciales...	188.140	250.174	258.214
Recettes militaires.....	109.057	125.389	127.416
Recettes militaires.....	79.083	124.785	130.798

En 1913, les recettes globales de la Compagnie du Nord s'élevaient à 331.749.000 francs, et celles de la Compagnie de l'Est à 297.161.000 francs. Les résultats de 1917 pour ces deux réseaux, bien qu'en plus-value sur 1916, présentent encore sur l'année normale une diminution de 66.971.000 francs pour le Nord et de 38.947.000 francs pour l'Est. C'est dire la perte formidable subie depuis le 1^{er} août

1914 par ces deux grandes Compagnies, perte que l'on peut évaluer, rien que pour le manque de recettes, et non compris la destruction et la prise par l'ennemi des voies et du matériel, à plus de 700 millions de francs.

**

M. Klotz vient d'adresser au président de la Commission des Travaux publics une lettre lui annonçant la nécessité où se trouve le gouvernement de porter de 15 à 25 % sa proposition de relèvement concernant les tarifs de chemins de fer.

Le ministre justifie cette modification par des circonstances nouvelles survenues depuis le dépôt, le 10 janvier, du projet de loi primitif.

D'une part, un avenant est intervenu le 1^{er} février avec les grands réseaux à l'effet de majorer les allocations au personnel; d'où une augmentation de 80 millions (y compris le réseau de l'Etat) s'ajoutant aux 200 millions des allocations précédentes; et le total excédera à lui seul le produit qu'on escomptait du relèvement de 15 %.

D'autre part, les évaluations actuelles montrent que pour les grands réseaux les résultats de 1918 seront bien plus déficitaires qu'on ne l'avait supposé et se rapprocheront de 1 milliard, y compris les allocations.

Donc le relèvement s'impose. Le Conseil supérieur des Travaux publics, saisi de la question, s'est prononcé favorablement; de même le Comité consultatif des chemins de fer. Le gouvernement a donc substitué, dans son projet primitif, le taux de 25 % à celui de 15 %.

D'autre part, on vient de distribuer à la Chambre le rapport de M. Maurice Spronck.

Après un historique de la question, le rapporteur indique les caractéristiques du nouveau projet.

Plus de conventions avec les Compagnies. C'est une loi qui autorisera le ministre à relever les tarifs. Le relèvement cessera à la fin de la sixième année qui suivra la fin des hostilités. Les Compagnies renoncent au droit qu'elles tiennent des conventions de 1883 de relever les tarifs de grande vitesse lorsqu'un impôt sera établi sur ces transports. Enfin le relèvement sera de 25 %.

Le rapporteur montre que ce relèvement, qui ne représente qu'une surcharge d'un peu plus d'un millime par kilo, sera sans influence sur le prix de la vie, et que si on veut soulager le Trésor de la charge que fait peser sur lui le déficit des réseaux, qui dépasse actuellement 1 milliard 650 millions depuis la guerre, il n'est pas possible d'admettre un taux de relèvement inférieur. Tel a été l'avis du comité consultatif des chemins de fer et du conseil supérieur des travaux publics.

Enfin le rapporteur montre que dans tous les pays étrangers les tarifs de chemins de fer ont été relevés depuis la guerre dans une proportion généralement supérieure à 25 %.

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE

L'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux. — On se rappelle que la loi du 31 juillet 1917 portant suppression des contributions personnelle-mobilière, des portes et fenêtres et des patentes, et établissement d'un impôt sur diverses catégories de revenus, notamment sur les bénéfices des professions commerciales et industrielles, a laissé à une commission spéciale le soin de déterminer pour les diverses catégories de professions les coefficients applicables au chiffre d'affaires en vue d'évaluer le bénéfice des contribuables qui n'auront pas cru devoir communiquer leur compte de profits et pertes.

Cette commission, qui comprend obligatoirement

un certain nombre de membres présentés par les présidents de chambre de commerce et les organisations syndicales des divers commerces et industries, a été constituée par décret du 3 août 1917; après un labeur continu et intensif, la commission vient de clore sa session. Le *Journal officiel*, du 18 mars, a publié le rapport où se trouvent exposées les principales directives qui ont guidé ses travaux, les définitions essentielles, le tableau présentant les divers coefficients prévus par la loi qui sont fixés pour 773 professions ou catégories de professions et un relevé des indications particulières retenues par la commission pour l'application des coefficients, en ce qui concerne certaines d'entre elles.

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	14 mars 1918	21 mars 1918
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
en Caisse.....	3.333.653.724	3.335.155.725
à l'Etranger.....	2.037.108.485	2.037.108.485
Total.....	5.370.762.209	5.372.264.210
Argent.....	256.204.586	255.768.196
Disponibilité à l'étranger.....	1.144.040.100	1.152.530.721
Effets échus hier à recevoir à ce jour.....	5.681.082	8.636.566
Portefeuille Paris :		
Effets Paris.....	603.724.850	605.276.016
Effets Etranger.....	10.855.500	9.063.863
Effets du Trésor.....	88.033	881.350
Portefeuilles des succursales.....	449.430.665	425.052.721
Effets prorogés :		
Paris.....	488.425.411	487.587.387
Succursales.....	622.439.667	621.287.409
Avances sur lingots à Paris.....	12.874.000	12.874.000
Avances sur lingots dans les succursales.....	544.093.314	508.734.120
Avances sur titres dans les succursales.....	631.426.665	631.154.455
Avances à l'Etat.....	200.000.000	200.000.000
Avances à l'Etat (Loi de 1914).....	13.550.000.000	13.700.000.000
Avances temporaires au Trésor public.....	»	»
Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers.....	3.350.000.000	3.345.000.000
Rentes de la Réserve.....	10.000.000	10.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques).....	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles.....	99.801.434	99.801.434
Rentes immobilisées.....	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales.....	42.355.453	42.357.953
Depenses d'administration de la Banque et des succursales.....	13.557.554	14.456.810
Emploi de la réserve spéciale.....	8.407.137	8.407.137
Divers.....	850.878.472	974.797.959
Total.....	28.352.016.589	28.692.533.144
PASSIF		
Capital de la Banque.....	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital.....	8.450.697	8.450.697
Réserves :		
Loi du 17 mai 1834.....	10.000.000	10.000.000
Ex-banques département mobilières.....	2.980.750	2.980.750
Loi du 9 juin 1857.....	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale.....	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation.....	24.744.120.360	24.824.969.140
Arrerages de valeurs déposées.....	35.954.058	35.955.711
Billets à ordre et récépissés.....	3.008.509	2.983.283
Compte courant du Trésor.....	98.800.956	55.184.426
Comptes courants de Paris.....	1.567.027.473	1.700.382.649
Comptes courants dans les succursales.....	1.031.160.198	1.040.232.783
Dividendes à payer.....	5.703.940	5.522.970
Escompte et intérêts divers.....	58.062.682	62.609.520
Récompte du dernier semestre.....	3.829.538	3.829.538
Divers.....	638.884.979	634.218.659
Total.....	28.352.016.589	28.692.533.144

Comparaison avec les années précédentes

	30 juillet 1914	25 mars 1915	23 mars 1916	22 mars 1917	21 mars 1918
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.....	6.683,2	11.476,5	14.847,1	18.450,8	24.895,0
Encaisse or.....	4.444,5	4.248,7	5.041,3	5.184,5	5.372,6
argent.....	625,3	377,3	362,9	265,2	255,8
Portefeuille.....	2.444,2	3.001,4	2.056,0	1.690,6	2.157,3
Avances aux partic.....	743,8	885,1	1.243,7	1.227,3	1.152,8
à l'Etat.....	200,0	200,0	6.703,0	9.700,0	13.900,0
Compt. cour. Trésor.....	382,6	101,0	26,0	59,8	55,2
partic.....	947,6	2.415,5	2.005,2	2.484,7	2.740,6
Taux d'escompte.....	4 1/2 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0

Les impôts nouveaux et l'équilibre du budget de 1918. — M. Klotz, ministre des Finances, vient d'adresser à la commission de législation fiscale

de la Chambre une lettre pour donner des indications sur la situation du budget ordinaire de 1918, telle qu'elle résulte des décisions de la Chambre, et pour faire connaître son avis sur les modifications apportées par la commission aux propositions d'impôts nouveaux ou de modifications de taxes faites en vue d'équilibrer le budget.

De cette lettre, qui doit être communiquée en même temps à la commission du budget, il résulte que l'excédent de dépenses qu'il y a lieu de combler par des ressources nouvelles s'élève à 692 millions 829.795 francs.

Le ministre évalue ainsi le rendement des mesures fiscales proposées pour combler cet écart.

Enregistrement et timbre. — Mesures contre les fraudes fiscales, 29 millions; relèvement du droit proportionnel sur les actes de formation de Société, 40 millions; enregistrement obligatoire des actes sous seing-privé, 11 millions; taxe d'enregistrement sur les polices d'assurances, 4 millions; timbre de dimension, 58 millions 1/2.

Douanes. — Droit de statistique, 5 millions.

Contributions indirectes. — Surtaxe sur la chicorée, 20 millions; impôt sur les transports, 117 millions 1/2; taxe additionnelle à la licence, 33 millions 1/2; relèvement du droit sur les boissons hygiéniques, 160 millions; relèvement du droit sur les sucres, 87 millions; relèvement du droit sur les vinaigres, 4 millions 1/2.

Contributions directes. — Relèvement de la taxe des biens de mainmorte, 14 millions; droit de vérification des poids et mesures, 9 millions; élévation de l'impôt général sur le revenu, 100 millions. Soit au total 693 millions.

La commission a apporté aux propositions primitives du gouvernement des modifications dont les unes sont acceptées, les autres repoussées par le ministre des Finances.

Voici quelques indications à cet égard :

Le ministre accepte les modifications suivantes apportées par la commission :

Doublément du tarif de 0 50 % que le ministre proposait pour le droit d'enregistrement de certains actes tels que ceux de formation de Sociétés.

Extension du droit d'enregistrement des actes de partage sous-seing privé à tous les actes sous-seing privé ayant un caractère synallagmatique.

Addition au timbre de dimension d'un droit de timbre spécial gradué suivant les valeurs exprimées dans les actes.

Ajournement des dispositions relatives au droit de qual.

Limitation à 100 fr. du droit sur la chicorée au lieu de 150 fr. proposé par le gouvernement.

Disjonction de la taxe proposée sur les consommations d'éclairage.

Par contre, le ministre maintient l'impôt sur les transports, convaincu qu'il est que le relèvement concomitant des tarifs de chemins de fer sera voté en temps utile.

Le ministre maintient l'élévation du droit sur les licences auquel la commission proposait de substituer une taxe de 10 % sur la vente au détail des spiritueux.

Enfin, en ce qui concerne l'impôt sur le revenu, le ministre avait proposé de porter de 12 50 % à 14 % le taux de l'impôt général sur le revenu.

Il accepte aujourd'hui de porter le taux au chiffre de 17 50 % proposé par la commission, mais à la condition que le relèvement des taxes indirectes sera voté, notamment les droits sur les boissons hygiéniques, les sucres et les vinaigres.

Mort de M. J. Charles-Roux. — C'est avec grand regret que nous avons appris la mort, à Marseille, de M. J. Charles-Roux, vice-président de la Compagnie du Canal de Suez, président de la Compagnie Générale Transatlantique, de la Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et

de Dépôts, de l'Union Coloniale Française, et membre de nombreuses autres Sociétés.

Né à Marseille en 1841, il débuta dans la vie publique comme conseiller municipal de sa ville natale, puis fut conseiller général et député des Bouches-du-Rhône. Au cours de son passage à la Chambre, il eut un rôle très important et s'efforça de signaler l'intérêt d'une puissante flotte marchande qui nous aurait libérés des frets étrangers. Il fut aussi un organisateur éminent des expositions coloniales de Marseille et de Paris.

Homme d'action, de bon conseil et de très grande expérience, esprit des plus vastes, aimé et estimé de tous ceux qui l'ont approché, il sera vivement regretté du pays tout entier.

La réquisition de la flotte marchande. — Le *Journal officiel* du 16 mars a publié la « charte partie type » suivant laquelle sera exécutée la réquisition de la flotte française prononcée en vertu du décret du 15 février 1918, suivie du contrat type de gérance des navires réquisitionnés.

D'autre part, le 15 mars, le Sénat a voté, à l'unanimité, les 850 millions de crédits demandés pour la marine marchande, nécessaires pour assurer la réquisition de la flotte comme l'a fixée M. Bouisson. Celui-ci, après avoir exposé son système, a déclaré qu'il comptait pouvoir construire de 150.000 à 200.000 tonnes l'année prochaine et que, d'accord avec la Marine, il allait mettre en commun les arsenaux, les chantiers privés, les cales et les bassins. M. Bouisson a décidé de faire construire un assez grand nombre de chalands de mer qui pourront être remorqués par des cargos.

GRANDE-BRETAGNE

Bilan de la Banque d'Angleterre. — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 13 mars, s'établit comme suit :

Département d'émission		Liv. sterl.
Billets émis.....		77.587.000
Dettes de l'Etat.....		11.015.100
Autres garanties.....		7.434.900
Or monnayé et en lingots.....		59.137.000
		77.587.000
Département de Banque		
Capital social.....		14.552.000
Dépôts publics (y compris les comptes du Trésor, des Caisses d'Epargne, des agents de la Dette nationale, etc.).....		38.353.000
Dépôts divers.....		128.998.000
Traites à sept jours et diverses.....		40.000
Solde en excédent.....		3.567.000
		185.480.000
Garanties en valeurs d'Etat.....		56.625.000
Autres garanties.....		97.604.000
Billets en réserve.....		30.303.000
Or et argent monnayé en réserve.....		948.000
		185.480.000

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets publics	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements	Taux de l'escompte
6 août 1914	27.622	36.105	68.249	76.393	9.967	20 40	6 %
29 janv. 1918	58.915	45.223	166.255	152.054	32.142	19 33	5 %
30 —	58.607	45.896	160.881	147.766	31.160	19 35	»
6 fév. —	58.610	46.132	166.647	153.784	30.928	18 55	»
13 —	58.943	46.060	165.278	152.017	31.333	18 95	»
20 —	58.471	46.415	170.441	157.792	30.714	18 02	»
27 —	59.853	47.251	167.417	155.991	30.552	18 24	»
6 mars —	60.085	47.591	178.737	165.928	30.944	17 31	»
13 —	60.085	47.284	167.951	154.929	31.251	18 67	»

La répudiation des emprunts russes. — M. Balfour, secrétaire du Foreign Office, a fait savoir aux Communes qu'une déclaration avait été signée par les représentants à Petrograd de toutes les puissances étrangères et envoyée au commissaire des affaires étrangères, M. Trotsky. Cette déclaration établit que les décrets relatifs à la répudiation des dettes de l'Etat russe, la confiscation de la propriété et autres mesures analogues, étaient considérés comme nuls. Les représentants se réservent le droit de réclamer des dommages au gouvernement russe pour les pertes subies par leurs nationaux.

Les constructions navales. — A la Chambre des Communes, au cours de la discussion sur les constructions de navires, M. Mac Namara, secrétaire parlementaire de l'amirauté a dit : « A supposer que nos pertes dues à l'action sous-marine se maintiennent au niveau actuel et en comptant sur la bonne volonté et la cordiale coopération de tous les intéressés, nous pouvons prévoir le jour où les nouvelles constructions balanceront les pertes et où nous serons ensuite en mesure de les couvrir graduellement. La construction de navires en série a été retardée pour cause de modifications au plan primitif dues au résultat de l'expérience acquise dans la guerre sous-marine. »

D'autre part, le *Daily News* annonce que le cabinet, après une conférence avec sir Eric Geddes, a établi le programme des constructions maritimes pour l'année ainsi que le rendement nécessaire.

Il y a lieu de croire que sir Eric Geddes accepte la responsabilité du nouveau service ministériel qui va être constitué et qui s'occupera exclusivement des constructions maritimes. Ce service sera dirigé par un ministre ne faisant pas partie du cabinet de guerre.

RUSSIE

La protection des intérêts français. — La Commission générale pour la protection des intérêts français en Russie et l'Office national des valeurs mobilières ont été informés que des offres d'achat dont l'origine est des plus suspectes, ont été transmises sur divers titres de banques et de compagnies minières ou industrielles ayant leur siège en Russie, en Roumanie et généralement dans l'Europe Orientale.

Des mesures ont été prises pour surveiller ces mouvements de titres. Les porteurs sont mis en garde contre des ventes effectuées sans aucun élément d'appréciation et qui, si elles se généralisaient, ne seraient pas sans inconvénient à divers points de vue.

La Commission générale pour la protection des intérêts français en Russie, s'est constituée sous la présidence de M. de Verneuil, syndic honoraire des agents de change, avec l'appui des pouvoirs publics. Elle va prochainement fonctionner avec tous les concours nécessaires. Un de ses premiers soins sera certainement de déjouer les manœuvres suscitées par l'ennemi pour s'emparer à bon compte des affaires financées par l'épargne française.

Le blé de l'Ukraine et les Centraux. — La commission austro-hongroise, sous la direction de l'ambassadeur Forbach, dont nous avons annoncé la constitution la semaine dernière, s'est rendue le 17 mars à Kiev afin d'y poursuivre les pourparlers commencés à Vienne avec des représentants allemands et ukrainiens et d'y prendre des arrangements définitifs en commun avec la commission allemande, qui s'y rend également actuellement, avec la république du peuple ukrainien sur l'organisation de l'échange des marchandises, dans le sens des clauses catégoriques du traité de paix. On a adjoind à cette commission un certain nombre de socialistes et de représentants des organisations de guerre intéressées ou d'autres cercles compé-

tents. Les représentants du ministère de la guerre et du commandant de l'armée désignés pour prendre part aux négociations se trouvent déjà à Kiev.

Après avoir exulté au sujet des ressources alimentaires que pouvait fournir l'Ukraine, la presse allemande donne un autre son de cloche, pessimiste cette fois. La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, organe de la chancellerie de Berlin, déclare que les réserves que l'on trouvera en Ukraine ne pourront contribuer à l'alimentation des empires centraux que dans plusieurs mois, étant donné les difficultés de transport.

On signale dans plusieurs villes d'Autriche que des émeutes se sont produites par suite de manque de pain. A Gratz, notamment, tous les magasins d'un quartier ont été saccagés par la population affamée, et à Vienne la police a dû réprimer un mouvement provoqué par la pénurie des vivres.

Selon une dépêche de Zurich, la République de l'Ukraine s'est engagée à fournir jusqu'à la fin d'avril, aux puissances centrales, une quantité de 6.000.000 de quintaux de céréales, ainsi que 400.000 quintaux de viandes congelées. En retour, l'Ukraine recevra des machines agricoles, des produits chimiques, des drogues et du fer.

ETATS-UNIS

Le ravitaillement des Alliés. — D'après les déclarations de l'Administration du ravitaillement, de Washington, malgré la grande production de 1917, la situation du grain aux Etats-Unis n'est pas des plus satisfaisantes : les stocks de farine disponibles n'atteignent que 30 % de la quantité normale requise jusqu'au 1^{er} juillet, afin de pourvoir au ravitaillement des Alliés.

La *United Press* écrit : « Nous devons prélever plus de 50 millions de bushels de blé sur notre consommation normale pendant les quatre prochains mois pour alimenter l'Europe. Pendant les sept derniers mois, nous n'avons économisé que 32 millions de bushels. »

Pour suivre fidèlement sa politique d'aide à l'Entente, le gouvernement va demander au Congrès d'appliquer \$ 20.000.000 à l'achat de semences et à l'aide financière aux cultivateurs pour qu'ils combattent les divers fléaux. A partir du 1^{er} avril, chacun devrait entreprendre la culture de jardinage. La superficie ensemencée, qui a atteint 237 millions d'acres en 1917, est appelée à être largement dépassée. La superficie en blé d'hiver s'est accrue de 4 %. Il faudrait que celle en blé de printemps fût augmentée de 5 à 15 %. En présence de la gravité de la situation, il est demandé aux boulangers de n'employer que 20 % de blé et, pour le reste, de faire appel à la pomme de terre, à cause de la facilité que l'on a de s'en procurer.

Représailles économiques contre l'Allemagne. — La *Gazette de l'Allemagne du Nord* communique que le gouvernement allemand a fait savoir au gouvernement américain par l'intermédiaire des représentants de l'Espagne et de la Suisse à Berlin, que, comme mesures de représailles pour la saisie des biens privés allemands en Amérique, dont nous avons parlé le 8 mars, il étendait aux biens américains les prescriptions de l'ordonnance relative à la liquidation des entreprises britanniques.

La réglementation de la viande. — Le commissaire aux vivres américain, M. Hoover vient de jeter les bases de l'organisation d'un service destiné à augmenter considérablement les achats de viande de bœuf de première qualité pour les besoins de la guerre et pour la consommation des Alliés. Dans ce but, il a inauguré des conférences avec les producteurs de bétail sur pied des régions du Centre et de l'Ouest américains, afin de prévenir les fortes pertes résultant du fait des commissionnaires qui doivent nourrir le bétail acheté en grande quantité dans l'attente de la livraison. Le prix du fourrage

étant exorbitant, principalement en hiver, il en résulte une augmentation désastreuse du prix de la viande.

L'administration des vivres, sur l'initiative de M. Hoover préconise l'organisation de commissions où les producteurs et les commissionnaires seront représentés pour déterminer le prix de revient exact de la viande, afin de prendre ses dispositions en conséquence.

ALLEMAGNE

Banque Impériale d'Allemagne. — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 7 mars 1918 accuse, sur celui du 23 février 1918, les variations suivantes :

	28 fév. 1918	7 mars 1918	Compar.
(En millions de marks)			
Encaisse or.....	2.408	2.408	»
— argent.....	116	117	+ 1
Billets de l'Empire et bons des Caisses de prêts.....	1.313	1.326	+ 13
Portefeuille d'es-compte.....	13.049	13.065	+ 16
Avances.....	9	6	- 3
Portefeuille titres....	88	89	+ 1
Circulation.....	11.311	11.324	+ 13
Dépôts.....	6.490	6.591	+ 101

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks).

Dates	Encaisse		Billets de l'Empire (1)	Circulation	Comptes courants et dépôts	Portefeuille	Avances	Taux de l'escompte
	Or	Argent						
31 juil. 1914	1.253	275	33	2.909	1.258	2.081	202	5
7 août 1918	1.478	118	97	3.897	1.879	3.737	226	6
15 janv. 1918	2.407	111	1.349	11.343	6.830	13.166	5	5
23 — — —	2.407	114	1.205	10.919	6.251	12.418	6	»
31 — — —	2.407	114	1.263	11.180	6.676	13.106	9	»
7 févr. — —	2.407	113	1.249	11.122	6.303	12.609	9	»
15 — — —	2.408	115	1.239	11.080	6.216	12.876	7	»
23 — — —	2.408	116	1.264	11.123	6.069	12.356	6	»
28 — — —	2.408	116	1.313	11.311	6.490	13.049	9	»
7 mars 1918	2.408	117	1.326	11.324	6.591	13.065	6	»

En outre, au 7 mars 1918, il y avait en circulation dans le public 6.549 millions de marks de billets de Caisses de Prêts et 348 millions de marks des Bons de Caisse de l'Empire.

(1) Depuis le 7 août 1914, les bons des Caisses de prêts (Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

La question de l'indemnité de guerre. — Question des plus intéressantes. A la Chambre des députés de Prusse, il a été question de proposer de faire assumer par chaque Etat confédéré une partie de la dette de guerre de l'empire allemand.

Cette question a été discutée à la commission des finances de la Chambre bavaroise. Au cours des débats, le ministre des Finances Breuning, après avoir combattu énergiquement cette conception qui ne saurait être réalisée qu'aux dépens des crédits de l'empire, a souligné la nécessité de laisser aux Etats confédérés leurs ressources fiscales : puis il a abordé la question de l'indemnité de guerre.

« Une indemnité de guerre est pour l'Allemagne une nécessité. D'autre part, elle est absolument justifiée par l'attitude de nos adversaires. Pour que l'Allemagne réorganise son économie, il faut que des sacrifices soient faits sans retard. »

« Nous ne faisons pas la guerre pour une indemnité, mais nous en exigeons une sous quelque forme que ce soit, puisque nos ennemis prolongent volontairement la guerre. »

Les *Dernières Nouvelles de Munich*, qui rendent compte de ce discours, ajoutent que tous les partis de la Chambre, à l'exception des sozialdemokraten, lui ont donné leur approbation.

D'autre part, les journaux allemands reproduisent les déclarations suivantes de M. Breuning, ministre des Finances bavarois, au comité financier de la Chambre des députés de Bavière :

« Il ne saurait être question après la guerre de transférer les dettes de l'empire allemand aux différents Etats qui constituent l'Allemagne. Il serait dangereux aussi de confisquer les fortunes privées, dangereux de répudier nos emprunts de guerre. C'est à une autre source que l'Allemagne demandera une indemnité adéquate, à ceux qui, en dépit de nos offres répétées de paix, persistent à prolonger la guerre. »

Le ministre ajouta : « Je peux encore vous annoncer des taxes et des impôts plus lourds. »

Les visées commerciales allemandes. — Au cours d'un discours qu'il a prononcé devant la Fédération du commerce de l'importation, M. Helfferich, ancien vice-chancelier, chargé du travail de réorganisation économique de l'empire, a déclaré notamment :

« Avec nos sous-marins, nous étreignons l'Angleterre autrement que Napoléon par le blocus continental, mais cela ne doit pas nous empêcher de voir avec quelle méthode et quel succès l'Angleterre a poursuivi son programme de guerre économique. »

Après avoir énuméré certaines des mesures prises par l'Angleterre pour empêcher l'Allemagne de continuer directement ou indirectement son commerce, M. Helfferich a dit :

« Si la paix ne nous rend pas en dehors dans le monde ce que les ennemis ont pris et saboté, si nous ne recouvrons pas la liberté entière de travailler, la liberté d'action pour notre esprit d'entreprise dans le monde, le peuple allemand est battu et devient un impotent pour un temps indéfini. »

« Nous devons encore conquérir une paix dont nous avons besoin ; une paix économique en première ligne. C'est la dernière lutte la plus dure. Le peuple allemand, s'il le faut, supportera aussi cette dernière épreuve. A ceux qui veulent établir des différences, nous répondons en demandant la clause de la nation la plus favorisée et l'égalité de traitement. A ceux prononçant des exclusives, nous répondons par le principe de la porte ouverte : la liberté des mers. A la menace de nous refuser les matières premières, nous répondons en demandant qu'on nous les livre. »

Les visées commerciales d'après-guerre sont, ici, on ne peut plus nettement formulées. Nos ennemis comptent bien par tous les moyens reprendre la place qu'ils occupaient. Espérons que l'Entente mettra tout en œuvre pour les en empêcher ; il ne suffit pas de prévenir dès à présent, il faudra après les hostilités maintenir vigoureusement les exclusives prononcées.

La crise du charbon. — La *Gazette du Rhin et de Westphalie* nous apprend que des usines importantes se trouvant forcées, par la pénurie de combustible, d'arrêter leur exploitation, le Commissaire impérial avait décidé que les établissements dont la marche est indispensable à la conduite de la guerre ou à la vie économique devraient être ravitaillés en charbon, même au cas d'extrême pénurie de wagons. Pour le mois de février 1918, cette disposition a été étendue à d'autres consommateurs : agriculteurs, particuliers (pour le chauffage domestique, etc.). Toutefois, il ne peut être fait, pour ces consommateurs, qu'une seule expédition dite « d'urgence ». »

Le Conseil fédéral s'est ému de la situation des ouvriers obligés de chômer faute de charbon ; il a créé un fonds de secours et a décidé que ces ou-

vriers recevraient une indemnité représentant 70 % de leur salaire moyen. Une indemnité moindre peut être allouée lorsque le travail est interrompu quelques heures par jour seulement.

Ajoutons qu'au Landtag de Saxe, un député a signalé la majoration excessive de prix que subit le charbon avant de parvenir au consommateur. Le marchand en gros paie 2 marks 48 l'hectolitre de charbon acheté à la mine de Zanckerade; ce charbon passe par 11 intermédiaires, puis arrive au détaillant qui le paie 4 mks 10 et le revend 4 mks 70 l'hectolitre.

Le charbon court le risque de renchérir encore; les mines demandent que les prix de vente soient majorés à partir du 1^{er} avril 1918; elles font valoir que l'immobilisation des stocks sur le carreau des mines entraine pour elles une perte d'intérêts considérable.

L'empoisonnement par les succédanés. — Après avoir décrit, il y a huit jours, le régime des succédanés auquel sont astreints nos ennemis, il est intéressant de noter, selon le *Berliner Tageblatt*, que l'un des fléaux actuels de l'Allemagne est la multiplication des fabriques de « remplacements d'aliments » et la diffusion dans le public de produits, souvent très nocifs, et presque toujours sans aucune valeur nutritive.

Les « remplacements d'œufs » contiennent 40 % d'amidon et 60 % de poudre de lait maigre. Les « nouilles aux œufs » sont de la farine teinte. Le « cacao d'avoine » est de la paille pilée. Tous les « cacaos » et « chocolats » sont constitués d'écorce de cacao pulvérisée mélangée à du sucre et à beaucoup de basse farine. Les « marmelades » sont de la gélatine en couleur.

AUTRICHE-HONGRIE

Les relations économiques austro-allemandes. — D'après l'organe agraire *Neue Badische Landeszeitung*, les négociations entre l'Allemagne et l'Autriche que l'on pensait pouvoir reprendre dès la fin de janvier et qui devaient aboutir à une alliance économique entre les deux puissances, ont été ajournées jusqu'à nouvel ordre, par suite des dispositions économiques prises ou à prendre de concert avec l'Ukraine, la Grande-Russie et la Roumanie.

La *Tagliche Rundschau* apprend que l'opposition des milieux allemands intéressés, contre une telle alliance économique, ne cesse de croître. Il y a quelques mois, le président du Conseil hongrois, M. Wekerlé, a fait remarquer que c'est la grande industrie métallurgique allemande qui montrait le plus de répugnance à conclure cet accord. La chose peut avoir été exacte, en son temps. Mais depuis, toutes les autres branches de l'industrie allemande se sont associées à la métallurgie et se sont déclarées opposées à l'alliance économique projetée. Les agriculteurs allemands eux-mêmes, et non seulement ceux de l'Allemagne méridionale, dont l'attitude est depuis longtemps bien connue, mais aussi ceux de l'Allemagne du Nord, font cause commune avec les représentants de l'industrie.

En présence de la résistance générale et énergique de l'opinion des milieux intéressés de l'Empire, on peut considérer la conclusion de l'alliance économique comme douteuse. Au cas où ce projet échouerait, on envisage la conclusion d'un traité de commerce. Les longs travaux et les délibérations détaillées qui avaient été déjà commencés pourraient être utilisés et profiteraient à ce nouvel accord.

Finances autrichiennes. — La Chambre autrichienne a finalement adopté le projet d'élévation de la solde militaire, l'impôt sur les rentes et les augmentations à faire pendant la guerre aux impôts directs, ainsi que les projets relatifs à l'ex-

tension de l'impôt sur les bénéfices de guerre à 1918.

Le ministre des Finances Wimmer a montré l'étroite corrélation des impôts directs et indirects soumis à la Chambre et demandé que le projet relatif aux impôts indirects fût voté avant le mois d'avril, ce qui rend déjà nécessaire le nouvel emprunt de guerre à lancer en mai. Les emprunts de guerre ont la plus sûre propriété, a-t-il déclaré. Il est de l'intérêt général de ne pas toucher aux emprunts de guerre. L'Etat ne peut pas ne pas faire face aux obligations qu'il a assumées.

Nouvelles grèves à Vienne et crise industrielle.

Suivant le *Lokat Anzeiger*, le mouvement gréviste aurait recommencé à Vienne et aux environs le 12, par la grève des ouvriers des chemins de fer de l'Etat. Elle aurait continué le 13. Menacés d'être l'objet de mesures militaires, les ouvriers seraient revenus aux ateliers, mais auraient fait la grève des bras croisés. Plusieurs fabriques auraient suspendu le travail à Florisdorf.

On doit rapprocher ces nouvelles des renseignements pris dans les journaux viennois, qui déclarent que les industries de guerre austro-hongroises semblent être menacées d'une crise. La courbe des bénéfices, qui avait atteint son point maximum en 1916 et régulièrement décliné en 1917, approche de son point d'épuisement. Les matières premières ou demi-cuivrées manquent; les moyens de transport, soumis à une longue épreuve, fonctionnent d'une manière anormale la nutrition des ouvriers donne les plus graves soucis.

Les commandes de l'armée ont fortement diminué depuis six mois. Peu d'industries fonctionnent encore à plein; beaucoup d'entre elles voient leurs bénéfices descendre à un niveau inférieur à celui d'avant la guerre.

On se préoccupe donc vivement de la nouvelle phase industrielle qui commence et l'on prépare activement le passage de l'économie de guerre à celle de la paix. Les territoires russes et balkaniques attirent naturellement l'attention des industries, qui projettent, dès maintenant, de les inonder de leurs produits. Une large porte vient de s'ouvrir de ce côté et l'on songe à l'utiliser sans retard.

La *Neue Freie Presse*, parlant de cette expansion industrielle, préconise la lutte à outrance contre la concurrence étrangère et en arrive à un aveu qui en dit long sur les avantages réservés par le Mittel-Europa aux petits Etats qui s'y trouveront incorporés.

Elle fait, en effet, ressortir qu'en intensifiant sa production industrielle, l'Autriche-Hongrie pourra annihiler les efforts tentés dans le même sens par les pays voisins, par exemple par la Bulgarie.

ESPAGNE

La situation politique et le discours du Trône. — Madrid, le 19 mars 1918. — Un conseil des ministres extraordinaire s'est tenu hier. Il a examiné attentivement la situation qui reste grave à cause du mécontentement provoqué par les mesures prises contre les juntes civiles — il a, en effet, été décidé de révoquer tous les fonctionnaires qui en feraient partie — alors que les juntes d'officiers dictent leurs volontés au gouvernement.

A la suite d'un long débat, les ministres ont décidé de donner satisfaction aux revendications présentées par les employés des postes, télégraphes et téléphones.

Le travail reprendra immédiatement. Jusqu'aux services ont fonctionné tant bien que mal avec un personnel militaire.

Les améliorations apportées à la situation des employés des P. T. T. feront l'objet d'une publication à la *Gazette officielle*.

Le 18 mars, à l'occasion de l'ouverture des Cortès, a été lu le message du roi Alphonse qui cons-

tate que les relations de l'Espagne avec le Souverain-Pontife et avec tous les peuples du monde, neutres ou belligérants, sont des plus cordiales. Les belligérants apprécient l'intervention humanitaire de l'Espagne et la loyauté de sa politique de neutralité.

Après avoir traité des réformes militaires, le message annonce que pour assurer aussi la paix intérieure il sera proposé une ample amnistie pour les délits politiques et sociaux. Puis il préconise un vaste programme de réformes sociales ainsi que la transformation de l'enseignement et son orientation vers la spécialisation pratique. Il aborde ensuite le plan économique du gouvernement et sa politique fiscale.

« Dans l'ordre des intérêts matériels et dans la question des subsistances qui en constitue le point essentiel, le sentiment tardif des difficultés que nous a créées notre lenteur chronique disposera les volontés à accepter tous les sacrifices féconds et toutes les mesures nécessaires pour remettre en état le réseau actuel des chemins de fer, augmenter la production, intensifier la culture générale, approprier nos ports et notre flotte pour la renaissance vigoureuse de notre trafic maritime et mettre fin par tous les stimulants au triste spectacle qu'est pour nous le retour, sous forme de produits manufacturés à l'étranger, des matières premières que nous possédons en abondance, mais dont nous négligeons l'utilisation.

« Les ressources économiques et financières destinées à ce puissant et constant effort devront être recherchées principalement dans les emprunts et le développement de la richesse. Notre épargne a su se préserver des placements dangereux et éviter l'expatriation du capital et du travail.

« L'organisation des récentes lois tributaires normales orientées de façon à peser davantage sur ceux qui possèdent le plus ne pourra pas ne pas tenir compte des inégalités qu'ont produites dans les fortunes les répercussions de la guerre. Il est indispensable, pour arriver à un système compensateur et bien équilibré, de recourir à une franche augmentation des retraites. Le rapport des lois tributaires s'acheminera vers l'impôt global sur le revenu, ainsi que sur le capital improductif en libérant de toute charge les aliments indispensables à l'existence. »

Le message termine en faisant appel au patriotisme des Cortès pour porter remède aux maux causés par les répercussions économiques de la guerre et pour préparer l'Espagne à la lutte non moins intense quoique différente que le monde engagera au moment de la paix.

Aux dernières nouvelles, on annonce la démission du cabinet Garcia Prieto.

Revue Commerciale

Pour le relèvement de notre production agricole.

— M. Victor Boret, ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement, a déposé le 15 courant, sur le bureau de la Chambre des députés, trois projets de loi destinés à favoriser l'accroissement de la production agricole en France.

Le premier concerne la mise en culture des terres abandonnées. On sait que la Chambre des députés avait abordé, sur le même sujet, la discussion de deux propositions de lois présentées par MM. Compère-Morel, Jean Locquin et Rontin.

Au cours de cette discussion, la commission de l'Agriculture demanda au gouvernement de déposer un projet de loi susceptible de recevoir promptement l'adhésion du Parlement. Le projet actuel répond à ce vœu.

Le deuxième projet de loi tend à la création d'un corps auxiliaire agricole. Les hommes de quinze à cinquante ans résidant en France, de nationalité française, alliée ou neutre, pourront être réquisitionnés pour procéder aux travaux agricoles, à moins qu'ils ne poursuivent leurs études, qu'ils ne figurent sous les contrôles de l'armée française ou des armées alliées ou qu'ils n'exercent une profession utile au pays.

Ce projet permettra donc d'affecter les oisifs et les chômeurs aux travaux agricoles et particulièrement à la levée des récoltes qui risqueraient d'être en partie perdues faute de main-d'œuvre.

Le troisième projet de loi modifie le régime actuel des encouragements à la culture mécanique, en étendant aux entrepreneurs de culture et aux agriculteurs les subventions jusqu'ici réservées aux départements, aux communes et aux groupements agricoles.

Il permettra de supprimer les entraves trop réelles inhérentes à la constitution de syndicats de motoculture et de faciliter l'acquisition de tracteurs par les agriculteurs et surtout par les entrepreneurs de culture.

D'autre part, le gouvernement a décidé de relever à 75 francs le quintal le prix du blé, à 50 francs celui du sorgho et à 55 francs celui des autres céréales de la récolte 1918, dans le but de mettre ces prix en harmonie avec ceux des autres produits de la terre et de les proportionner à la hausse subie par les différents facteurs de la production.

Enfin, le ministre à l'Agriculture a été autorisé à proroger jusqu'au 15 mai prochain le délai fixé pour les déclarations de la récolte de 1917. Grâce à cette prorogation, les détenteurs de céréales pourront justifier et compléter leurs déclarations sans craindre d'avoir à subir la réduction de 7 francs par quintal pour les quantités non déclarées.

Cafés. — La Commission de législation fiscale de la Chambre des Députés a adopté, le 13 mars, le principe du monopole de l'importation des cafés, dont M. Henri Turot eut l'initiative et qui fut ensuite préconisé par M. de Monzie. D'après le vote de la Commission, ce monopole d'importation serait applicable le 1^{er} juillet prochain.

Il semblerait, d'après cela, ne s'agir que des importations et, cependant, la commission dit que toutes les opérations de manutention, triage, mélange, torréfaction seront exécutées sous le contrôle de l'administration des douanes. C'est donc le monopole de tout le commerce caféier qui serait institué si le Parlement ratifie le projet.

Notre confrère, le *Bulletin de correspondance du Havre* a relevé une erreur commise par le commissaire du gouvernement dans son exposé, où il indique le prix de 75 francs par 50 kilos rendus au Havre comme celui auquel le gouvernement a effectué ses achats.

Voici comment le commissaire établit, réduits en francs, les achats à Santos :

	(En francs)
Achat	36 40
Commission 2 %	0 75
Courtage, camionnage, etc.	11 60
Location du sac	3 10
Total	51 85

Le premier coût est donc de 51 fr. 85, mais, ajoute le *Bulletin de Correspondance*, à moins que le gouvernement ne s'assure pas et qu'il s'applique un fret imaginaire, ce que ne peut pas faire un particulier, les frais à ajouter pour le transport au Havre font ressortir un prix bien supérieur à 75 francs.

Il faudrait, en effet, établir le prix de revient comme suit :

	(En francs)
Achat à Santos.....	51 85
Fret (700 fr. par 900 kilos)...	41 65
soit	93 50
coût et fret, auxquels il faut ajouter :	
Assurances maritimes et contre risques de guerre (8 %).....	7 30
Frais de débarquement 1 % ; perte au poids, 1 % ; tare 2 % ; escompte, 1 3/4 % ; perte d'intérêt (2 mois) 1 % ; commission de banque 3/8 % ; ensemble 7 fr. 1/8 %, soit..	7 20
Prix de revient au Havre....	108 20

Il appert donc, qu'en prenant les chiffres du rapport de M. Laffont et en comptant les frais au strict minimum, les achats faits par le gouvernement seraient revenus au Havre au moins à 108 fr. 20 par 50 kilogrammes et non pas à 75 francs ainsi qu'il l'a été établi.

Voici quels ont été les chiffres des quantités de café importées en France et celles qui ont été livrées à la consommation française pendant les quatre années qui ont précédé la guerre :

	1910	1911	1912	1913
	(En milliers de sacs) (*)			
Arrivages.....	2.256	1.972	2.328	3.205
Consommation.....	1.863	1.851	1.854	1.921
Différence.....	393	121	474	1.284

(*) Le sac de café pèse 60 kilogrammes.

Il est intéressant de remarquer que le mouvement du café au Havre avait atteint un chiffre considérable en 1913, plus de 4 millions de sacs. Le commerce de réexportation progressait dans de bonnes conditions et rapportait au fisc des sommes importantes.

Un décret en date du 17 mars et publié au *Journal officiel* du 20 courant fixe à cette deuxième date la réouverture de la Bourse des cafés du Havre. Ce décret fixe, en outre, les taux maxima auxquels devront être faites les ventes en gros de cafés. Les marchés à terme non complètement liquidés au 3 janvier 1918, date de la fermeture de la Bourse, ne pourront l'être à un prix supérieur à ces taux.

PETITES NOUVELLES

◆ Le *Nouvel Emprunt de 498 millions de la Ville de Paris*. — Le préfet de la Seine vient d'introduire auprès du Conseil municipal un mémoire en vue de la réalisation du nouvel Emprunt de 198 millions de la Ville de Paris, et soumet à l'approbation de l'Assemblée les propositions faites par le *Crédit Foncier*, qui s'offre à faire, à la Ville, le prêt utile.

Dans une étude d'ordre financier claire et précise, M. Delanney fait ressortir l'avantage que présente la combinaison proposée par le *Crédit Foncier*, dont le taux de revient du prêt serait de 6.85 %, alors que le taux d'émission de nouveaux bons municipaux se fixerait à 7.41 %, d'où une différence de 0.56 %, ce qui, au total, pour l'opération envisagée, comporterait, pour la Ville, une atténuation de dépense de plus de 5 millions et demi. Le Conseil aura donc à choisir entre l'emprunt au *Crédit Foncier* ou une émission publique de nouveaux bons municipaux.

◆ L'action du *Crédit Foncier*, favorablement influencée par les résultats de l'exercice, est activement traitée et s'avance à 695 francs.

Le marché des obligations foncières et communales donne lieu à de nombreux échanges. Les foncières 1885, les communales 1891 et les libérées 1917 détacheront le 1^{er} avril leur coupon semestriel.

◆ Le conseil d'administration de la Compagnie des *Chemins de fer de l'Est* a décidé de proposer à l'assemblée du 26 avril prochain de fixer à 35 fr. 50 par action le dividende de l'exercice 1917. Ce dividende est égal au précédent.

◆ La monnaie d'argent n'aura plus cours en Italie à partir du 30 avril.

◆ *Association de la Presse économique et financière*. — La treizième assemblée générale de l'Association de la Presse économique et financière s'est tenue hier 21 mars sous la présidence de M. Edmond Théry.

Les conclusions des rapports de MM. J. Martin, secrétaire général ; Gustave Pessard et Albance Lavallée, trésoriers, ont été votées à l'unanimité.

Le Bureau de l'Association est maintenu de la façon suivante pour 1918 : MM. Edmond Théry, président ; Paul Wormser, vice-président ; Julien Martin, secrétaire général ; Gustave Pessard, trésorier ; Albance Lavallée, trésorier adjoint ; Georges Bourgarel, Georges Brégand, Léon Chavenon, Emile Guilmard, Emile Laffon, Georges Manchez, Armand Mayer, Alfred Neymarck et Emmanuel Vidal.

Marché Financier

Paris, le 21 mars 1918.

La tenue générale du Marché est meilleure qu'à huitaine. On note un courant d'affaires assez important, après le marasme de ces derniers temps.

Bonne tenue de nos Rentes, ainsi que de nos grands établissements de crédit. Amélioration du groupe maritime et des métallurgiques.

Parmi les derniers cours cotés nous relevons :

Au Parquet. — Au comptant : 3 %, 56,85 ; 5 %, 88,15 ; 4 %, 68,80 ; non libéré, 68,85 ; Banque de France, 5,250 ; Banque de Paris et des Pays-Bas, 988 ; Crédit Foncier, 695 ; Crédit Lyonnais, 1,090 ; Compagnie Algérienne, 1,348 ; Actions Est, 759 ; P.-L.-M., 940 ; Orléans, 1,118 ; Midi, 895 ; Nord, 1,023 ; Ouest, 771,50 ; Métropolitain, 425 ; Nord-Sud, 126,75 ; Omnibus, 399 ; Voitures à Paris, 351 ; Suez, 4,610 ; Thomson-Houston, 792 ; Boléo, 808 ; Penarroya, 1,185 ; Extérieure, 124 ; Russe 5 % 1906, 50 ; Serbe 5 % 1913 (Monopoles), 57,50 ; Andalous, 374 ; Saragosse, 435,50 ; Rio-Tinto, 1,804 ; Briansk, 170 ; Prowodnik, 174 ; Naphte, 198 ; Tréfileries du Havre, 238 ; Montbard-Aulnoye, 445 ; Etablissements Bergougnan, 1,450.

Marché en Banque. — Au comptant : Toula, 465 ; Maltzoff, 342 ; Platine, 368 ; Cape Copper, 92,25 ; De Beers ordinaire, 371 ; Mount Elliott, 114,50 ; Spassky, 31 ; Bakou, 1,027 ; Utah, 584 ; Spies, 10,50 ; Chartered, 22,25 ; East Rand, 11 ; Rand Mines, 75,50 ; Modderfontein B, 217 ; Malacca ordinaire, 134,50 ; Financière des caoutchoucs, 225.

Marché de Londres (derniers cours). — Consolidés, 54 1/4 ; Emprunt 3 1/2, 86 1/4 ; Emprunt français, 76 1/2 ; South Eastern, 27 1/4 ; Ontario, 21 1/4 ; United Steel com, 95 ./. ; Canadian Pacific, 160 ./. ; Rand Mines, 2 11/16 ; De Beers, 12 7/8 ; Rio Tinto, 64 3/4.

Marché de New-York (derniers cours). — Atchison Topeka, 84 ./. ; Calumet, 430 ; Canadian Pacific, 136 1/4 ; General Electric, 137 ./. ; Louisville Nash, 113 3/4 ; Southern Pacific, 85 3/8 ; United Steel com, 90 3/4 ; Union Pacific, 122 1/2 ; Argent en barres, 87 1/4.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris. — Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, imp.